

Juin 2020



PROJET PEDAGOGIQUE

IFSI SAVERNE



SOMMAIRE

Introduction

1. Présentation de l'Institut de formation

- 1.1. Quelques éléments du contexte
- 1.2. Nos orientations de la formation

2. Nos conceptions de la formation

- 2.1. Nos valeurs
- 2.2. Nos choix pédagogiques
- 2.3. Notre profil du futur infirmier

3. Notre dispositif de professionnalisation

- 3.1. Une formation professionnalisante dans une approche par compétences
- 3.2. L'individualisation des parcours de formation
- 3.3. L'alternance intégrative et la politique de stage
- 3.4. Les modalités d'accompagnement et d'encadrement
- 3.5. Le soutien à la vie étudiante
- 3.6. Les indicateurs d'évaluation du projet

Conclusion

ANNEXES

- Annexe 1 : L'itinéraire réflexif
- Annexe 2 : Le contrat d'accompagnement pédagogique
- Annexe 3 : Listing des terrains de stage

INTRODUCTION

Le projet pédagogique traduit l'orientation choisie par l'ensemble de l'équipe des instituts de formation en santé du Centre Hospitalier de Saverne en ce qui concerne la formation des étudiants en soins infirmiers dont il a la responsabilité.

Il est construit dans le respect du programme officiel des études conduisant au diplôme d'Etat d'Infirmier (e), le tout en cohérence avec les besoins de santé de la population, les évolutions du système de soins et les besoins du public étudiant.

Il sert d'élément fédérateur et de référence pour l'identification de tous les objectifs de formation et contribue à la mise en œuvre d'un travail collaboratif entre les différents partenaires qui participent à la professionnalisation des futurs infirmiers.

Il traduit l'orientation donnée à la formation en présentant les axes pédagogiques à privilégier. Il est le préalable à l'organisation des dispositifs pédagogiques qui sont présentés dans les projets de formation déclinés par année.

Il s'adresse à tous les acteurs concernés par la formation des étudiants en soins infirmiers : la direction, les services administratifs, les cadres de santé formateurs issus du milieu professionnel, les professionnels de terrain, les partenaires universitaires, les patients et les apprenants eux-mêmes.

Cet outil permet à chacun de :

- Rendre accessible et visible les fondements des orientations pédagogiques privilégiées au sein de l'institut
- Comprendre les conceptions pédagogiques construites et partagées par l'ensemble des membres qui compose l'institut de formation
- Préciser et clarifier le sens des choix pédagogiques qui sous-tendent l'organisation de la formation initiale en soins infirmiers
- Construire une offre de formation de qualité, cohérente et capacitante, au bénéfice du projet professionnel des étudiants en soins infirmiers et des besoins de la population

Le projet représente ainsi un outil de communication interne et externe. Il s'appuie sur une dynamique de réussite, mettant l'étudiant en situation d'acteur au cœur de nos réflexions.

1. PRESENTATION DE L'INSTITUT DE FORMATION

1.1. Quelques éléments du contexte

L'activité de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) de Saverne est nécessairement impactée par un contexte dont les enjeux se situent au niveau local, national, européen voire internationale.

L'offre de formation proposée par l'institut doit s'adapter aux défis actuels en matière de santé : le vieillissement de la population, la forte augmentation des maladies chroniques, les progrès technologiques, l'apparition de nouvelles thérapeutiques et l'entrée du numérique dans les secteurs de soins. Toutes ces données nous amènent à questionner nos pratiques de formation afin de s'adapter aux évolutions et d'en tenir compte pour construire une formation qui répond aux besoins de la population en matière de soins infirmiers.

Sur la base des politiques de santé nationale¹, des caractéristiques locales de santé de la population et des besoins des apprenants, l'institut élabore un dispositif de formation adapté et cohérent avec son environnement. Il inscrit son activité dans un contexte d'universitarisation des professions en santé et favorise l'émergence d'un corps infirmier professionnalisé, engagé et innovant.

Le projet pédagogique de l'IFSI de Saverne doit tenir compte de plusieurs paramètres venant influencer ses orientations pédagogiques. Bien qu'ils soient nombreux et tous à considérer, nous avons fait le choix de prioriser ceux qui peuvent s'inscrire prioritairement dans notre contexte de formation à savoir :

- **L'exigence de qualité et de pertinence des soins** : ce sont des paramètres indispensables pour garantir des pratiques de soins répondants aux besoins des usagers du système de santé. Cela demande à la formation de tenir compte des évolutions en s'appuyant sur des données probantes afin d'assurer un niveau de formation et de professionnalisation optimal.
- **La lutte contre les inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé** : Si les soins curatifs et palliatifs restent présents et fondamentaux, la promotion de la santé représente une dimension stratégique de réponse aux besoins du système de santé de demain. L'infirmière doit prendre une place active dans ces dispositifs en s'appuyant sur les contrats locaux de santé et médico-social et en inscrivant son offre de soins dans une dimension de collaboration inter professionnelle. La formation doit permettre de répondre à ces évolutions du métier vers des nouveaux domaines d'exercices et de pratiques collaboratives.

¹ Loi relative à l'organisation et la transformation du système de santé : Ma santé 2022 : juillet 2019

- **Le vieillissement de la population :** l'augmentation de l'espérance de vie et le vieillissement corrélatif de la population entraîne de nouveaux besoins de santé dont le système doit tenir compte. Les métiers en lien avec la prise en soins du grand âge sont en inadéquation avec les besoins réels du terrain².
- **Le virage du numérique :** l'intégration et le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication représentent une opportunité d'innovation tant dans le domaine de la pratique qu'en sollicitant la e-santé dans la formation.
- **Le développement actif de la démocratie en santé :** cette démarche vise à associer l'ensemble des acteurs du système de santé dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de santé, dans un esprit de dialogue et de concertation. La formation doit impliquer l'utilisateur dans son dispositif pédagogique.
- **La réforme du système de l'offre de formation aux métiers de la santé :** l'Universitarisation de la formation en soins infirmiers représente une évolution du métier vers une reconnaissance universitaire de la discipline. Cette orientation valorise le développement du champ de la recherche en sciences infirmières et contribue à l'émergence d'un leadership clinique infirmier. Le système de formation actuel doit trouver sa place dans cette évolution tout en préservant sa spécificité.
- **La baisse d'attractivité des métiers du soin :** la profession infirmière reste une orientation professionnelle envisagée par beaucoup d'étudiant mais on observe une difficulté dans le recrutement et la fidélisation des professions paramédicales dans la majorité des établissements publics de santé³.

La taille humaine de notre IFSI, nous permet de privilégier une ingénierie de formation prenant en compte les différents besoins de chacun avec un suivi personnalisé. Nous tenons particulièrement à favoriser la proximité pour tisser des liens avec nos différents partenaires et ceci au niveau des apprenants, des soignants, des patients, des intervenants ou des structures de soins.

² Rapport El Khomri : plan de mobilisation nationale en faveur de l'attractivité des métiers du grand-âge, oct 2019

³ Enquête de la Fédération Hospitalière de France : « Attractivité paramédicale et difficultés de recrutement », revue Hospitalière de France, sep/oct. 2019, n°590, p14 et 15

L'inscription de l'institut dans le paysage territorial sanitaire et médico-social est également un gage de qualité pour répondre aux urgences sanitaires actuelles et futures en apportant un soutien au niveau des différents partenaires.

1.2. Nos orientations de la formation

L'arrêté du référentiel de formation⁴ relatif au diplôme d'Etat d'infirmier donne le cap stratégique que l'ensemble de l'équipe des instituts en santé s'est approprié et met quotidiennement en œuvre. Il oriente l'apprentissage vers une approche par compétence et privilégie l'approche situationnelle.

Dans cet objectif, l'équipe a choisi de conduire l'ensemble du dispositif pédagogique autour de 3 intentions :

TRANSMETTRE - ACCOMPAGNER - ADAPTER

TRANSMETTRE	ACCOMPAGNER	ADAPTER
<ul style="list-style-type: none"> - Les ressources nécessaires à la construction d'un socle et reconnu scientifiquement - Le cœur de métier infirmier 	L'apprenant dans : <ul style="list-style-type: none"> - L'identification de ses besoins d'apprentissage - L'analyse des savoirs théoriques et expérientiels rencontrés - La construction de son projet professionnel - Le développement de son autonomie professionnelle - La construction du leadership clinique infirmier 	Le dispositif de formation au regard : <ul style="list-style-type: none"> - Des caractéristiques individuelles pour promouvoir la singularité des parcours de formation - Des besoins de la population en matière de soins infirmiers - De l'évolution des technologies et des connaissances en matière de soin et de formation

Devenir infirmier est un projet qui se construit progressivement au cours de 3 années. Si le dispositif de formation à une ossature de base identique pour tous les apprenants, chaque étudiant a un itinéraire qui lui est propre.

Ceci amène l'équipe pédagogique à élaborer des parcours de formation singuliers où la place de l'étudiant et la personnalisation des stratégies d'apprentissage sont les enjeux du processus de professionnalisation.

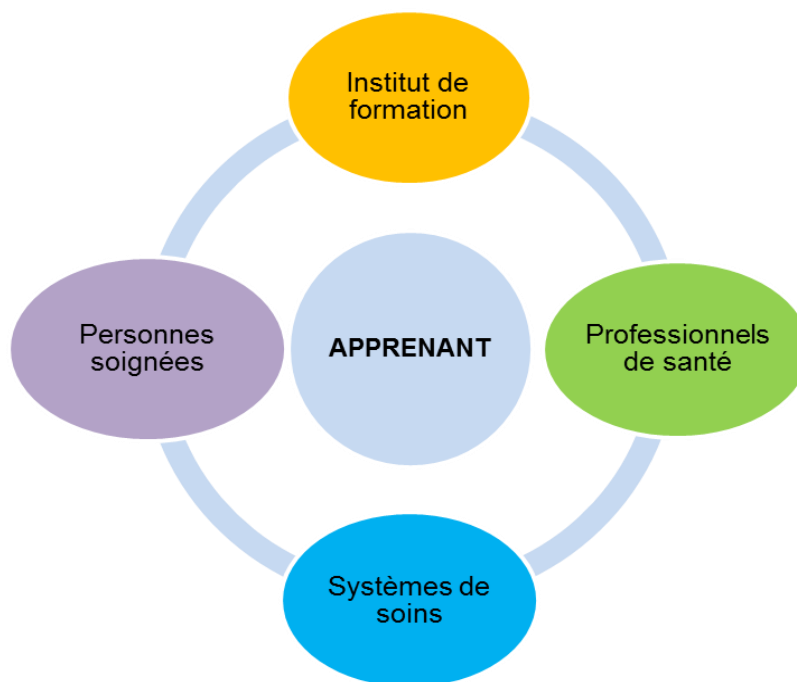
Le but de la formation est de permettre à l'apprenant de :

⁴ Arrêté du 31 juillet 2009 modifié par l'arrêté du 26 septembre 2014 relatif au diplôme d'Etat d'Infirmier

- **développer des compétences professionnelles** lui permettant d'agir avec discernement, humanité, efficacité et autonomie,
- **décoder et analyser les pratiques professionnelles** dans une perspective de qualité et de sécurité des soins,
- **s'inscrire dans une pratique collaborative** avec les différents acteurs du système de santé et en s'inscrivant dans des réseaux de soin.
- **construire son identité professionnelle** en lien avec ses valeurs soignantes,
- **élaborer son projet professionnel** et trouver sa place dans le monde du soin,
- **développer un leadership infirmier** en adaptant sa pratique par rapport aux données issues de la recherche voire d'en être des auteurs dans une dimension nationale et internationale,

Le dispositif de formation est coordonné par l'institut qui tient compte des besoins mais aussi de l'expertise des autres acteurs qui contribuent à la formation des apprenants à savoir, les professionnels de santé et les personnes soignées. L'évolution du système de santé ainsi que son cadre législatif en sont les pièces maîtresses.

L'apprenant occupe une place centrale dans un dispositif de formation en mouvement qui s'oriente autour de 4 entités :



Même si l'apprenant est au centre des préoccupations des différents acteurs, c'est un parcours de formation qui se construit avec lui. Il en est pour une partie le pilote.

De ce fait, l'IFSI de Saverne est un institut de formation qui oriente son activité de formation autour de 3 axes :

La qualité de la formation et l'individualisation des parcours

L'ouverture vers l'extérieur

La recherche et l'innovation

LA QUALITE DE LA FORMATION ET L'INDIVIDUALISATION DES PARCOURS

L'IFSI :

- est un établissement à taille humaine, attentif aux besoins des apprenants et à leur vécu de formation
- est un lieu de questionnement des pratiques professionnelles et de développement d'une posture réflexive
- construit des projets innovants mobilisant une pédagogie active et les NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication)
- est inscrit dans une démarche de certification en lien avec la qualité
- propose des contrats pédagogiques spécifiques à certains apprenants
- individualise les parcours de formation en vue d'une professionnalisation

L'OUVERTURE VERS L'EXTERIEUR

L'IFSI :

- mobilise les différents acteurs de santé pour transmettre et partager leur expertise
- s'intègre dans le paysage de la formation universitaire en étant rattaché à l'université de Strasbourg et en participant au groupe de travail sur le Grand Est
- accompagne les équipes de soins dans leur fonction d'encadrement des apprenants
- participe à différents groupes de travail sur le plan local, régional, national et international
- participe à des réflexions en matière de santé sur le territoire notamment en s'inscrivant dans le contrat local de santé
- permet la mobilité internationale et européenne (charte ERASMUS +) au niveau des stages
- propose une offre de formation continue qui correspond à l'actualité professionnelle

LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

L'IFSI :

- est dans une dynamique de remise en question constante de ses pratiques en terme de formation et met en œuvre une démarche qualité
- participe et réalise des recherches dans le domaine de la formation et communique à un niveau national et international

- est membre d'associations représentatives de la formation et contribue à l'émergence d'un leadership clinique infirmier
- évalue ses pratiques pédagogiques et les ajustent pour les faire évoluer en fonction des attentes des différents publics

Ces 3 axes font de l'IFSI du CH Saverne un lieu dynamique, engagé dans la formation en soins infirmiers au niveau local, régional et international. Les membres de l'équipe pédagogiques permanents et de l'équipe de direction sont reconnus pour leur expertise dans certains secteurs pédagogiques. Ils sont régulièrement sollicités par le MESRI, le MSS, la DGOS, l'ARS, le CR, l'université...)

2. NOS CONCEPTIONS PEDAGOGIQUES

2.1 Nos valeurs

Nos valeurs pédagogiques se trouvent au croisement **entre sciences et humanités, techniques et éthique, savoir-faire, savoir-être et savoir devenir**. Ce regard nous amène à identifier trois valeurs qui sont la base de toutes les réflexions qui contribuent à la construction du dispositif de formation.

- La qualité
- La solidarité
- L'humanité

Ces valeurs sont issues des représentations et attentes de l'ensemble des membres de l'équipe de l'IFSI. Elles ont été renforcées par l'identification d'une citation fédératrice et sont questionnées de manière permanente pour proposer des actions de formation en cohérence avec ces principes. Les mots clés identifiés par les membres de l'équipe sont regroupés pour la présentation sous forme de nuage de mots afin de rester fidèle aux propos de chacun. C'est une manière de témoigner de la richesse d'un collectif de travail.

Les valeurs sont communiquées aux différents partenaires qui s'engagent également à les respecter et à les faire vivre dans leurs interventions.

Les valeurs servent de fils conducteur dans la construction des projets ainsi que dans le management des différentes promotions d'apprenants.

QUALITE

« Dans la course à la qualité, il n'y a pas de ligne d'arrivée »

David KEARNS



SOLIDARITE

« Tout être humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences »

Françoise DOLTO



HUMANITE

« Toute l'humanité est impliquée dans un processus simple, et tous les hommes sont frères. Quand je fais du mal à mon frère, quoi qu'il me fasse, je me fais autant de mal à moi-même »

Martin LUTHER KING



2.2. Nos choix pédagogiques

Nos choix pédagogiques s'appuient sur une analyse du chemin à parcourir par nos apprenants entre le début et la fin de leur formation en sachant que l'objectif pour tous est l'atteinte d'un niveau de **compétence de jeune professionnel** compatible avec les exigences du métier d'infirmier ainsi qu'une insertion dans la vie active réussie.

De cette analyse, nous avons identifié un contexte d'apprentissage favorisant qui guident nos choix pédagogiques. Celui-ci s'appuie sur le concept d'environnement didactique développé par Giordano A et Pellaud F⁵.

Ainsi pour apprendre, l'étudiant doit :

- Prendre appui sur ces conceptions et représentations
- Etre concerné, interpellé et questionné
- Avoir confiance
- Mobiliser ses savoirs
- Faire des liens
- Se confronter
- Savoir imaginer, innover

⁵ <https://www.andregiordan.com/apprendre/7envdidadt.html>

Afin de favoriser cette posture, différentes méthodes d'apprentissages sont mobilisées et contribuent au développement d'un environnement didactique propice au développement des compétences professionnelles.

Parmi les différents vecteurs d'apprentissages nous retrouvons :

- **Les situations problèmes et/ou complexes** : directement issues du monde professionnel, elles servent de base de réflexion et permettent de rendre compte de l'opérationnalité d'un raisonnement.
- **Le jeu et la ludification des activités pédagogiques** : permet de prendre de la distance par rapport aux apprentissages complexes et facilite l'élaboration de savoirs accessibles pour l'étudiant.
- **La simulation** : permet de « s'essayer » à une pratique professionnelle dans une situation proche de la réalité afin de mesurer les axes d'améliorations possibles et les points positifs.
- **L'analyse de la pratique professionnelle** : facilite la prise de distance et permet d'envisager la pratique soignante sous un angle différent. Permet le passage du vécu de l'action à la construction de savoirs liés à l'analyse de l'expérience.
- **Les échanges avec les professionnels et/ou la personne soignée** : vecteur fondamental qui permet la création de sens dans l'activité soignante par le feed back qu'il procure.
- **La participation des patients dans la construction de certains dispositifs de formation** : donne une envergure différente dans l'approche pédagogique. Elle permet de dépasser le stade du témoignage d'un vécu pour entrer dans une démarche de professionnalisation des différents acteurs

En suivant les trois paliers proposés par le référentiel de formation nous orientons nos approches pédagogiques autour de **Comprendre - Agir -Transférer**.

Cela se décline de la manière suivante :

COMPRENDRE	AGIR	TRANSFERER
<ul style="list-style-type: none"> - Transmettre des savoirs en amont et en aval de l'expérience professionnelle - Développer des aptitudes personnelles pour articuler les attitudes et les comportements de l'apprenant en lien avec les attentes extérieures - Exploiter les représentations : apprendre à partir de ces croyances et de ses perceptions 	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre une posture réflexive en développant son questionnement - Mobiliser l'expérience vécue sur le plan personnel et en situation professionnelle - Expérimenter, explorer, tester, apprendre par soi-même - Stimuler l'apprenant à se positionner face à un problème, une situation à résoudre - Prendre une décision éclairée en s'appuyant sur son raisonnement clinique 	<ul style="list-style-type: none"> - Transposer une démarche d'utilisation des savoirs dans le contexte professionnel - Prendre une posture professionnelle - Développer un esprit critique - Prendre de la distance par rapport à sa pratique - Faire ses propres choix professionnels, savoir les justifier et donc devenir responsable
APPRENDRE A APPRENDRE	APPRENDRE DANS ET SUR L'ACTION	SAVOIR Y FAIRE ET AGIR SUR LE REEL DE SON TRAVAIL

Ces étapes ne sont pas chronologiques et l'étudiant passe d'un état à l'autre tout le long de sa formation.

Notre ambition est d'accompagner l'étudiant à :

- **Trouver du sens dans les savoirs abordés :**

La base de l'apprentissage proposé est **la mobilisation de situations professionnelles**, ancrées dans une réalité et qui font sens dans la pratique infirmière. Elles permettent d'animer les savoirs dispensés et déjà présents dans un contexte réel et favorisent la création de lien entre les différents apprentissages. Elles suscitent l'émergence d'un **esprit critique** par le questionnement et l'étonnement et favorise l'identification et de problèmes.

La confrontation à l'action dans le cadre de **la simulation** ou dans le cadre de **l'apprentissage clinique au lit du patient** permet à l'étudiant d'aller plus loin quand la compréhension des savoirs et de percevoir les limites de son propre raisonnement. L'étudiant doit « utiliser » ses savoirs dans l'action pour pouvoir se les approprier et en construire sa vision propre.

- **Développer une posture réflexive :**

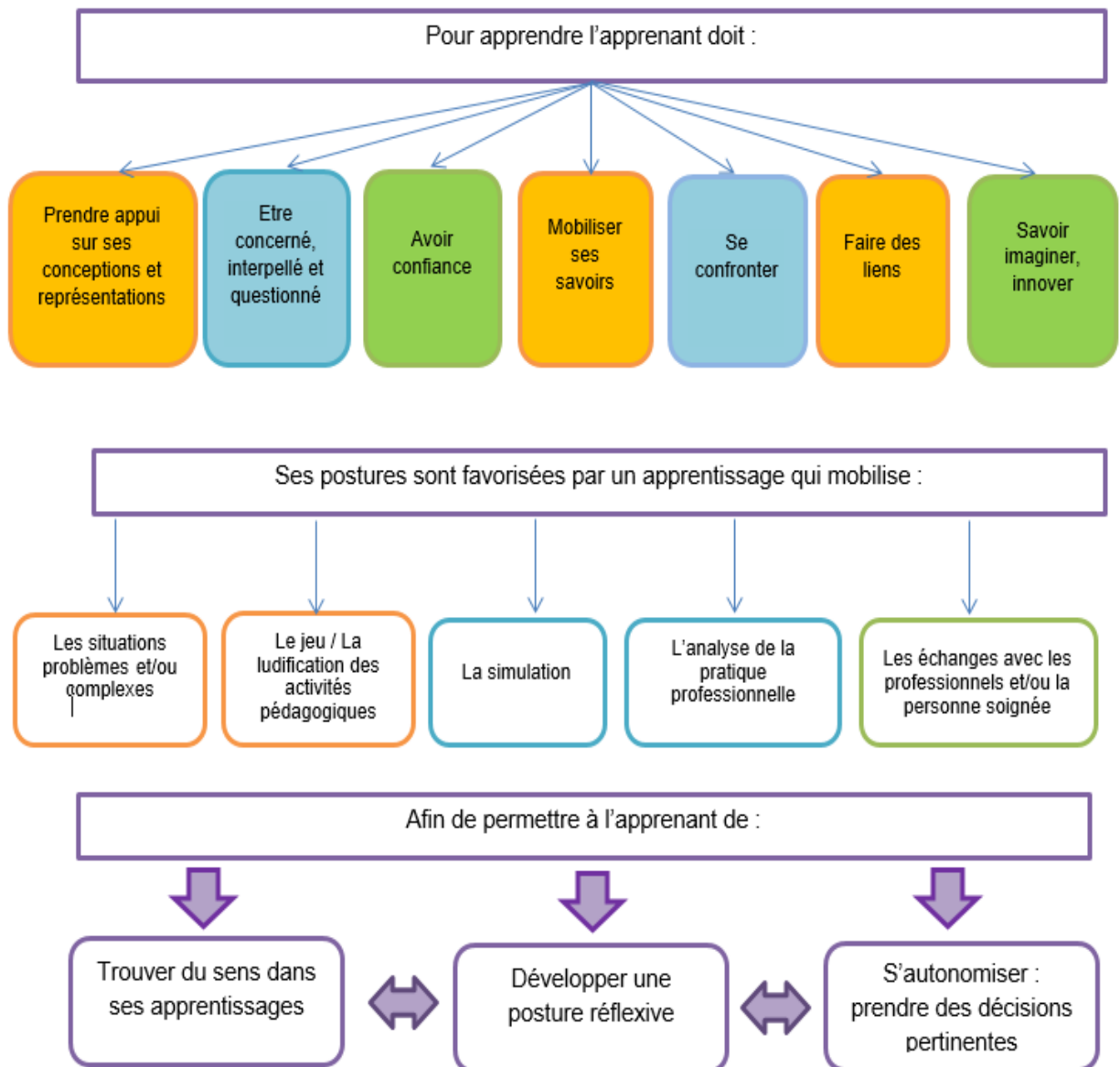
Par le biais de **l'analyse de ses pratiques**, l'étudiant construit des savoirs expérientiels et identifie ses ressources et ses besoins en formation. Une structure de pensée s'élabore ainsi au fil des semestres. Cette étape est fondamentale pour faire de l'information que l'étudiant croise au fil de l'action, une connaissance qu'il peut remobiliser dans un autre contexte.

- **Devenir autonome :**

La progression dans le parcours de formation doit permettre à l'étudiant de développer ses compétences professionnelles pour pouvoir agir avec pertinence et autonomie. L'apprentissage visera donc « **le savoir comprendre** » plutôt que le « savoir-faire ». Il doit favoriser le **passage à l'action**. Pour que cela puisse se réaliser, il est important que l'étudiant évolue dans un contexte où l'erreur est envisageable notamment dans le cadre d'ateliers de simulation.

De plus, le suivi pédagogique individualisé et un moment privilégié pour faire le point avec l'apprenant et appréhender son évolution dans son degré d'autonomie. L'étudiant avance en **confiance** et passe d'une posture d'acteur à une posture d'auteur de sa formation pour devenir lui-même **force de proposition et d'innovations**. Il est force de proposition pour co-construire son parcours de formation avec l'équipe pédagogique.

Ci-dessous, une représentation graphique qui retrace l'ensemble de nos choix pédagogiques en termes d'orientations.



2 objectifs sont en filigrane de ces ambitions :

SUSCITER LE PLAISIR D'APPRENDRE

- Valoriser les potentialités du groupe apprenant, l'expérience dans les champs professionnels et la diversité dans la construction des apprentissages
 - Accompagner de manière personnalisée les apprenants en difficulté
- Réguler les apports théoriques, méthodologiques, pratiques en fonction des besoins du groupe apprenant
 - Faire du bien-être en formation un atout pour tisser un terreau facilitant les apprentissages

DEVELOPPER L'ESPRIT D'INNOVATION ET LE LEADERSHIP CLINIQUE

- Inciter à l'ouverture d'esprit
- S'intéresser et participer à l'actualité professionnelle sur le plan national et international
 - Etre auteur de production et vecteur de communication
- Exprimer sa vision du monde soignant de manière raisonnée et professionnelle

2.3. Notre profil du futur infirmier

Nous avons réfléchi le profil attendu des étudiants à la fin de chaque année en fonction de nos orientations pédagogiques. C'est pourquoi la présentation des documents part des étudiants dans leur statut de début de semestre pour aller vers la fin de l'année voir de la formation. C'est en partie grâce au dispositif pédagogique et aux orientations pédagogiques qui le déclinent que le profil attendu se matérialise.

Ces trois documents sont remis aux apprenants dès leur entrée en formation par le biais d'un livret intitulé « **le guide pour la formation infirmière** ».

Orientation pédagogique des semestres 1 et 2

Etudiants en début de formation

Valeurs, Ressources, Freins, Expériences antérieures, Centres d'intérêt

ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES

Découverte :

- Du groupe de formation
- Du milieu professionnel : équipe et personne soignée
- De l'évolution de l'actualité professionnelle

Acquisition des savoirs fondamentaux :

- Apports de connaissances théoriques
- Valorisation des savoirs liés à l'expérience professionnelle
- Ateliers d'aide à la réussite
- Raisonnement clinique

Valorisation des échanges professionnels :

- Echanges entre les apprenants de même promotion et des différentes formations
- Intervenants extérieurs
- Partenariat avec des structures extérieures à l'IFSI
- Visites professionnelles
- Sensibilisation à la démocratie sanitaire

Créativité :

- Diversité des méthodes pédagogiques
- Identification des opportunités pédagogiques

Mobilisation des approches situationnelles :

- Ateliers pratiques
- Stages
- Analyses de pratiques

Qualité de vie de l'étudiant

- Séquences de bien-être en formation

COMPETENCES CIBLEES

C3 : Accompagner la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens

C1 : Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier

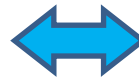
COMPETENCE DEVELOPPEE :

C4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique

C6 : Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins

C5 : Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs

C7 : Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle



Profil attendu de l'étudiant de fin de 1^{ère} année

Un étudiant qui comprend les enjeux de sa future fonction :

- notion de citoyenneté en lien avec les codes professionnels
- notion de responsabilité, de solidarité et d'adaptabilité

Un étudiant qui comprend les enjeux de sa formation en :

- identifiant et concrétisant ses méthodes d'apprentissage
- se positionnant en tant qu'acteur dans le dispositif pédagogique
- s'inscrivant dans une démarche réflexive
- respectant et faisant vivre ses valeurs professionnelles et citoyennes

Orientations pédagogiques des semestres 3 et 4

Étudiant en début de 2^e année

Un étudiant qui comprend les enjeux de sa future fonction :

- notions de citoyenneté en lien avec les codes professionnels ;
- notions de responsabilité, de solidarité et d'adaptabilité

Un étudiant qui comprend les enjeux de sa formation en :

- identifiant et concrétisant ses méthodes d'apprentissage
- se positionnant en tant qu'acteur dans le dispositif pédagogique
- s'inscrivant dans une démarche réflexive
- respectant et faisant vivre ses valeurs professionnelles et citoyennes

ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES

Acquisitions et développement des capacités cognitives :

- Utiliser le raisonnement clinique hypothético-déductif
- Mobiliser la méthodologie d'apprentissage des processus et de mise en œuvre et de surveillance des thérapeutiques médicamenteuses
- S'inscrire dans une démarche projet
- S'initier à la démarche de recherche
- Approfondir le questionnement professionnel et la posture réflexive
- Développer la pensée critique
- Poursuivre le processus de responsabilisation

Acquisition et développement des capacités motrices, d'innovation et de créativité :

- Développer sa dextérité et l'ergonomie dans sa pratique
- Réaliser des supports didactiques et éducatifs
- Expérimenter, tâtonner dans un environnement sécurisant
- Oser l'innovation et utiliser sa créativité en mobilisant les NTIC

Acquisition et développement des capacités sociales et émotionnelles :

- Mobiliser les valeurs citoyennes
- Adopter une posture d'éducateur en promotion de la santé
- S'inscrire dans l'interdisciplinarité et la coopération avec les pairs
- Établir une communication adaptée bienveillante et respectueuse de l'autre
- Dépasser et surmonter ses échecs
- Reconnaître et réguler ses émotions
- Renforcer l'estime et la confiance en soi
- S'épanouir dans la formation et prendre plaisir à apprendre
- Conforter l'entraide et la solidarité au sein du groupe

COMPETENCES CIBLEES

C2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers

C5 : Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs

C6 : Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins

C10 : Informer, former des professionnels et des personnes en formation :

COMPETENCE DEVELOPEE

C4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique

C7 : Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle

C8 : rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques

C9 : organiser et coordonner les activités soignantes

Profil attendu de l'étudiant de fin de 2^{ème} année

Un étudiant qui acquiert et développe les activités infirmières en tenant compte des exigences et des évolutions actuelles de la profession.

Un étudiant, qui grâce au développement de ses capacités psychosociales, va s'inscrire dans une dynamique de construction de son identité professionnelle en devenant à la fois acteur et auteur de son processus de professionnalisation, à savoir :

- conscient de son potentiel et de ses talents
- tendant vers une pratique responsable, adaptable, réflexive et autonome
- donnant du sens à ses savoirs
- initiant un positionnement professionnel en s'appuyant sur des valeurs

Orientation pédagogique des semestres 5 et 6

Etudiants en début de 3^{ème} Année

Un étudiant qui développe les activités infirmières en tenant compte des exigences et des évolutions actuelles de la profession. Un étudiant, qui grâce au développement de ses capacités psychosociales, s'inscrit dans une dynamique de construction de son identité professionnelle en devenant à la fois acteur et auteur de son processus de professionnalisation, à savoir :

- Conscient de son potentiel et de ses talents
- Tend vers une pratique responsable, adaptable, réflexive et autonome
- Donnant du sens à ses savoirs
- Initiant un positionnement professionnel en s'appuyant sur des valeurs



ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES

Professionnalisation :

- Mobiliser le raisonnement clinique dans l'analyse des situations de soins
- Permettre à l'étudiant de s'épanouir dans sa formation
- Faciliter la prise de responsabilités professionnelles
- Développer le questionnement professionnel en lien avec une situation de soins
- Valoriser le potentiel, l'expérience de l'étudiant dans des champs diversifiés pour l'encourager à affirmer son identité professionnelle
- Dynamiser l'apprentissage du métier de soignant centré autour de la singularité de la personne
- Mobiliser la posture réflexive
- Développer la posture de leadership clinique
- Construire son réseau professionnel

Développement d'une dynamique de recherche :

- S'inscrire dans un travail d'initiation à la recherche
- Susciter le plaisir d'apprendre et la curiosité professionnelle au service de l'innovation/Inciter l'ouverture d'esprit et l'intérêt pour l'actualité
- Permettre à l'étudiant d'être auteur de production et vecteur de communication

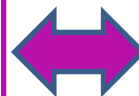
Emancipation

- Favoriser l'insertion professionnelle
- Prendre une posture active au sein de la formation

COMPETENCES CIBLEES

Toutes les compétences sont ciblées et plus spécifiquement :

- C8** : Initiation à la démarche de recherche.
- C7** : Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle.
- C4** : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostic et thérapeutique.
- C9** : Rôle infirmier et organisation du travail et inter professionnalisation.



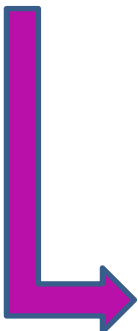
Profil attendu de l'étudiant de fin de 3^{ème} Année

Un infirmier qui affirme et mène à bien son projet professionnel en lien avec ses valeurs et dispense des soins de qualité.

Un infirmier audacieux qui prend une place dans l'équipe pluri professionnelle et qui se positionne comme acteur de santé porteur de solutions innovantes en lien avec le contexte actuel intra et extra hospitalier.

Le profil attendu se base sur :

- L'adaptabilité
- La responsabilité
- L'autonomie (avec capacité d'ouverture d'esprit à la professionnalisation)
- La remise en question/questionnement pertinent au regard des situations rencontrées et de leur expérience



3. NOTRE VISION DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA PROFESSIONNALISATION

3.1. Une formation professionnalisante dans une approche par compétences

La professionnalisation de l'étudiant est notre visée principale. Si selon l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié par l'arrêté du 26 septembre 2014 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier, le référentiel prescrit les compétences qui témoignent de cette professionnalisation nous considérons que celle-ci relève d'un apprentissage plus large.

Dans ce sens, nous nous appuyons sur les travaux de Bélisle ML.⁶ (2018) afin d'envisager la professionnalisation comme un processus de transformation dynamique relatif à 3 dimensions : **la compétence, l'identité et la culture**. Elle évolue en fonction des situations et des contextes rencontrés.

Nous nous appuyons sur une pédagogie active fondée sur une approche socioconstructiviste qui contribue à la formulation et la construction du projet professionnel spécifique de chaque apprenant. Cette pédagogie est basée sur une diversité des méthodes pédagogiques qui mobilisent les 3 champs de la professionnalisation et différents modes d'apprentissage. Cela étant possible par la qualité de la formation des membres de l'équipe pédagogique à un niveau universitaire type master et doctorat.

LA COMPÉTENCE :

Selon Tardif J.⁷ (2017) la compétence est « un savoir-agir complexe prenant appui sur la mobilisation et la combinaison efficaces d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations ».

Le métier d'infirmier est défini par 10 compétences professionnelles présentées par les textes législatifs qui régissent la formation. L'objet des enseignements théoriques et cliniques est donc de faciliter l'accès à ces ressources et de le mettre l'apprenant en action pour qu'il développe ces 10 compétences.

Pour ce faire, l'institut propose plusieurs méthodes pédagogiques qui visent le développement de la dimension compétence :

⁶ <https://cfrps.unistra.fr/formations/journees-pedagogiques/la-professionnalisation-des-etudiants-en-sciences-de-la-sante-2018/>

⁷ Tardif, Jacques, « Des repères conceptuels à propos de la notion de compétence, de son développement et de son évaluation » (chapitre 1), dans Pournay, Marianne, Tardif, Jacques, Georges, François (dir.), *Organiser la formation à partir des compétences. Un pari gagnant pour l'apprentissage dans le supérieur*, Louvain-la-Neuve, Belgique, De Boeck, 2017, p. 15-37.

- **L'approche situationnelle :**

L'approche situationnelle permet de faire vivre **l'alternance intégrative**. C'est ainsi que dans chaque unité d'enseignement le **trityque tâche-activité et situation** prend une place prépondérante répondant au profil infirmier du XXI^e siècle. **Les situations types** ont pour finalité de contextualiser les connaissances et de permettre à l'étudiant de repérer les points forts et ses marges de progression. Elles sont aussi l'occasion de repérer ce qui sera transférable à d'autres situations dans un contexte différent.

- **Les pratiques simulées :**

Les pratiques simulées sont en lien avec *le guide de bonnes pratiques en matière de simulation en santé, HAS, décembre 2012*. La simulation en soins infirmiers est à l'ordre des directives notamment avec l'arrêté du 26 septembre 2014 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat infirmier précisé dans son article 5 dans la partie pédagogique : « *la simulation en santé est une méthode pédagogique active et innovante, basé sur l'apprentissage expérientiel et la pratique réflexive. Elle correspond à l'utilisation d'un matériel comme un mannequin ou un simulateur procédural, d'une réalité virtuelle ou d'un patient standardisé pour reproduire des situations ou des environnements de soin. Le but est de permettre aux étudiants de résoudre des problèmes des plus simples aux plus complexes, soit individuellement soit en groupe (équipe de professionnels) avec pour principe éthique : jamais la première fois sur le malade* ».

La simulation entre dans le champ de pensée **de la didactique professionnelle** qui se propose « **d'apprendre des situations** ».

Nous avons tissé un partenariat avec le CESU de Strasbourg afin de permettre aux apprenants en **deuxième année et en troisième année d'aller se former aux situations d'urgence** avec un professionnel compétent et qualifié. La simulation est au centre de l'apprentissage d'urgence et ceci sur plusieurs semestres et pas seulement sur un seul comme le préconise le texte. Le retour des employeurs et des étudiants nous encourage à poursuivre cet engagement même s'il est couteux au niveau financier.

Des ateliers de simulation sont déjà construits pour **l'apprentissage de l'acte transfusionnel** en respectant le guide des bonnes pratiques. Il en est de même **pour la chambre implantable**. Dans les deux cas **un partenariat a été construit avec les professionnels du terrain experts dans leur champ d'exercice professionnel**. Les ateliers de simulation sont managés autour de situations construites par palier de progression. **Des évaluations formatives jalonnent le parcours avant l'évaluation finale**.

Des ateliers de simulations sont mis en place **pour l'aspect relationnel**. Dans ce cas les étudiants sont **filmés en action de travail et une analyse** à partir de grille permet de faire progresser les apprenants sur cette thématique centrale du métier infirmier.

Des membres de l'équipe pédagogique sont formés à la simulation et une attention particulière est portée sur le temps de débriefing. De nouveaux ateliers avec des patients formateurs sont en cours de construction notamment pour des ateliers types ECOS à but formatif pour l'apprenant.

- **Les ateliers pratiques :**

Durant tout le parcours de formation et durant les six semestres les étudiants bénéficient de temps d'apprentissage des gestes professionnels sous forme d'atelier pratique. Les méthodes pédagogiques s'appuient essentiellement sur un **mode de co-construction à partir d'une co-production de savoir entre paire. Un esprit de collaboration et d'entraide** s'opère à partir d'outil créé par l'équipe pédagogique.

- **Les évaluations formatives :**

Les évaluations formatives rythment l'apprentissage des apprenants et permettent de mesurer les paliers de progression. Les cadres de santé formateurs réalisent systématiquement des retours aux apprenants et les guident dans l'acquisition des notions à développer.

- **Les cours magistraux :**

Les cours magistraux sont dispensés en grand groupe. Ils concernent les savoirs contributifs et sont dispensés en particulier par des enseignants chercheurs universitaires et des intervenants spécialistes du thème traité.

Les cours magistraux sont facultatifs, sauf ceux relatifs au cœur de métier et à la construction de l'identité professionnelle (soins infirmiers, sciences humaines, responsabilité professionnelle). Les contenus de cours sont tous disponibles sur la plateforme du site de l'institut dans l'onglet espace pédagogique. Les apprenants y ont accès durant l'ensemble de leur cursus scolaire. Les cours magistraux peuvent être réalisés en présentiel ou à distance suivant les modalités et le contexte sanitaire

- **Les travaux dirigés :**

Les travaux dirigés sont dispensés en groupe à l'IFSI et concernent l'apprentissage clinique, les pratiques professionnelles, les soins techniques, la psychologie, l'éthique, la communication...

Il s'agit de séquences d'enseignement qui font appel à des méthodes pédagogiques actives et/ou à des apports théoriques fondamentaux concernant les unités d'enseignement. Ils ont pour but de mobiliser les acquis de l'étudiant et de lui donner les outils nécessaires à la prise en charge efficace d'une personne. Les séances de travaux dirigés sont obligatoires.

Les stratégies d'appropriation consistent à remobiliser les acquis afin de les ancrer. Pour cela, les formateurs mettent en œuvre des séquences pédagogiques avec des travaux dirigés au service de la mobilisation des acquis.

- **Les travaux personnels guidés :**

Les travaux personnels guidés sont des temps de travail durant lesquels les étudiants effectuent eux-mêmes certaines recherches ou études, préparent des exposés, des écrits, des projets ou autres travaux demandés par les formateurs. Ces temps peuvent aussi permettre de rencontrer le formateur et de bénéficier d'entretiens de suivi pédagogique. Les formateurs vérifient si l'étudiant est en capacité d'utiliser son temps en autonomie ou s'il a besoin d'un encadrement de proximité.

L'IDENTITE :

Selon Dubar C.⁸, l'identité professionnelle est « le sentiment d'appartenance à une profession issue d'une socialisation et dont le résultat est la conformité aux normes collectives. Cette dernière se caractérisant par l'usage de pratiques, de vocabulaire ou de gestes communs ».

L'identité est à la fois identité pour soi et identité pour autrui. Identité pour soi car elle renvoie dans un premier temps à l'image que l'on se construit de soi-même. Identité pour autrui car l'identité est aussi l'image que nous souhaitons renvoyer aux autres.

L'identité professionnelle est le fruit de l'éducation, d'expériences, de choix, d'habitudes, de rencontres. Elle n'est donc pas une caractéristique intrinsèque de la personne, elle se construit et évolue dans le temps.

Ainsi, au cours des 3 années de leur formation, les étudiants en soins infirmiers développent leur identité professionnelle. L'institut de formation les accompagne dans cette évolution en leur proposant un certain nombre de séquences spécifiques, leur but principal étant de rendre les expériences vécues sources d'apprentissages.

• L'analyse des pratiques professionnelles et la réflexivité :

Pour développer les différents axes d'une compétence professionnelle il ne suffit pas d'apprendre pour agir puis d'agir en action pour comprendre. En effet, revenir sur une situation vécue « loin du feu de l'action » et se « repasser les images » pour essayer de comprendre le cours des événements, va permettre à l'acteur de prendre conscience des choix entrepris. Cette dimension supplémentaire articule le monde du réel avec les aspects théoriques. Dans ce sens, « *l'entraînement réflexif est une exigence de la formation permettant aux étudiants de comprendre la liaison entre savoirs et actions, donc d'intégrer les savoirs dans une logique de construction de compétence* »⁹.

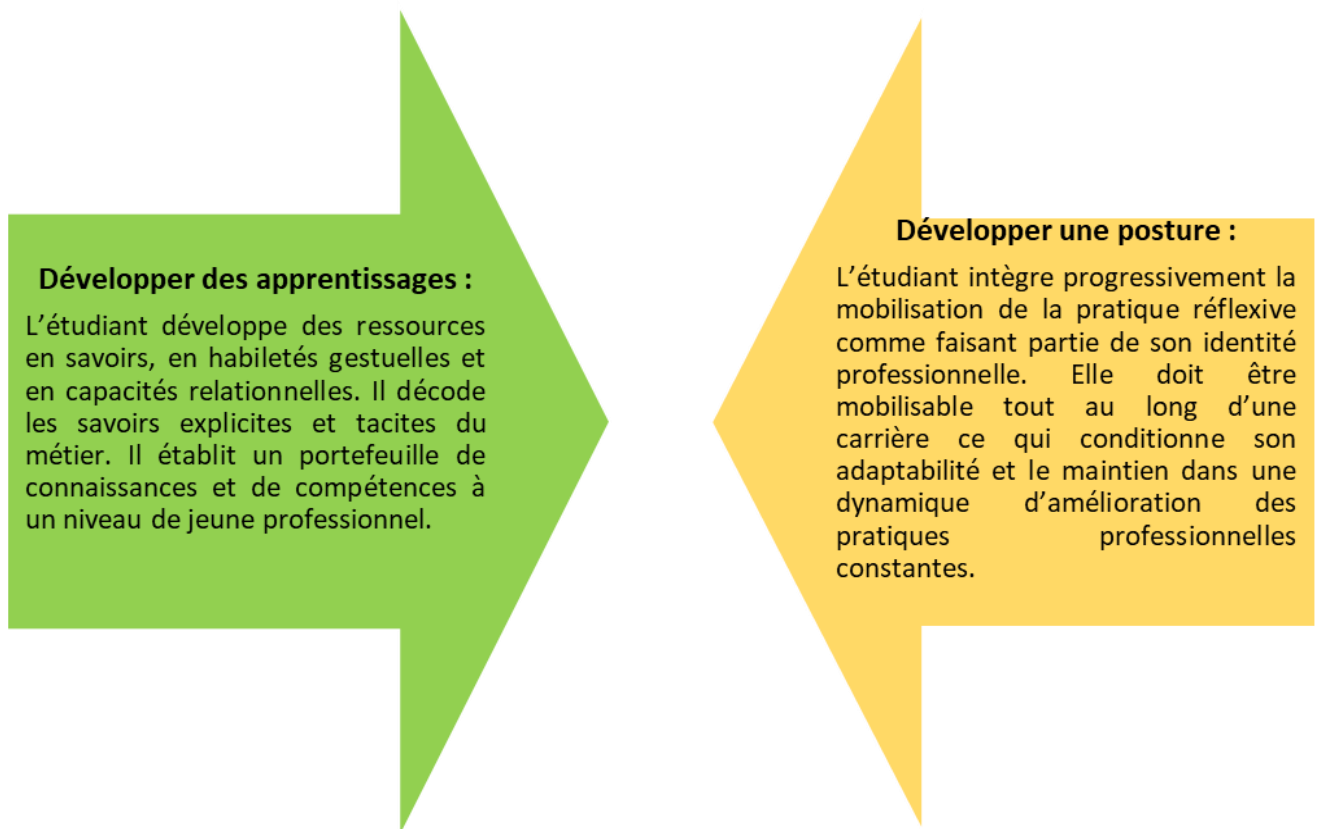
Former un praticien réflexif revient à mobiliser, élargir et rendre méthodique un processus naturel chez l'homme : l'apprentissage construit sur la base de l'action. Nous pensons que cette posture n'est pas spontanée car complexe dans ce qu'elle met en jeu et nécessite un accompagnement, voire un guidage par un tiers extérieur. Notre fonction nous positionne comme un maillon essentiel de cette démarche.

Clarification du concept de réflexivité pour les instituts de formation en santé du CH Saverne :

Nous avons choisi de définir la réflexivité en fonction des buts y étant associés. Ainsi, selon nous, mobiliser la réflexivité en formation infirmière est un processus visant l'atteinte de deux intentions :

⁸ Fray, A. & Picoulet, S. (2010). Le diagnostic de l'identité professionnelle : une dimension essentielle pour la qualité au travail. *Management & Avenir*, 38(8), 72-88. doi:10.3917/mav.038.0072.

⁹ Annexe III de l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier, In Ministère de la Santé et des Sport, Profession infirmier : Recueil des principaux textes relatifs à la formation préparant au diplôme d'Etat et à l'exercice de la profession (Paris : Berger-Levrault, 2011)



Les références théoriques retenues :

Nous avons choisi de retenir 4 modèles théoriques issus des sciences de l'action ou de l'adaptation, de la création et du questionnement du savoir caché de l'agir professionnel.

- **Kolb (1984)** : envisage l'apprentissage comme un cycle dynamique en quatre étapes : expérience concrète, observation réflexive, conceptualisation abstraite, expérimentation active. Ce modèle permet d'articuler la théorie et la pratique en tissant un lien entre l'action et la réflexion. L'auteur envisage sa réflexion en partant du principe que l'acteur va construire son apprentissage à partir de son expérience. Il y a ainsi un double mouvement. « D'une part, le savoir tire son origine des expériences vécues et d'autre part, il se valide dans de nouvelles expériences vécues » (Chevrier & Charbonneau, 2000, p. 289).
- **Korthalgen (2001)** : positionne l'individu comme un acteur de son développement et apporte une lecture différente des situations rencontrées. Les cinq phases (action, regard rétrospectif sur l'action, prise en considération des éléments essentiels, développement de méthodes d'action, essai) favorisent une analyse de l'action en classe de situations. La confrontation entre les savoirs théoriques identifiés et les expériences vécues permettent d'envisager des pistes de solution accédant éventuellement à la résolution du problème rencontré. La verbalisation par l'acteur des aménagements réalisés en cours d'action va le conduire à mesurer les écarts entre ce qui est prescrit et son adaptation réelle sur le terrain. Il va pouvoir envisager ainsi une nouvelle lecture des situations professionnelles avec des perspectives d'évolution concrètes.

Dans ces deux modèles l'action est l'élément déclencheur qui engendre la réflexion. Le développement des ressources multiples tant sur le plan de la connaissance que sur le plan gestuel et relationnel va impulser le développement des apprentissages chez l'apprenant.

Cela reste néanmoins insuffisant et un chemin reste encore à parcourir pour que l'étudiant perçoive et intègre les enjeux et les réflexes professionnels. Il est question d'une posture professionnelle favorisant le processus réflexif.

- **Jorro (2005)** : 3 composantes permettent d'analyser les écrits réflexifs : le seuil de réflexivité, (avec le reflet, l'interprétation, la fonction critique régulatrice) ; la posture de réflexivité, (avec le retranchement, le témoignage, le questionnement) ; et l'auto-évaluation (avec la réinterprétation des faits réels, la désirabilité sociale, le devenir, l'identité professionnelle) caractérisent son dispositif. Ces trois éléments, eux-mêmes déclinés en sous-items permettent une analyse plus fine des propos de l'acteur. L'identification des phases dans laquelle se trouve l'apprenant va influencer la construction du dispositif pédagogique et indéniablement impacter l'accompagnement du formateur. L'apprentissage va prendre en compte à la fois les données en lien avec le cœur du métier visé et les composantes individuelles de l'apprenant. Il n'est plus ici seulement question de développement de l'apprentissage mais bien question de développement d'une nouvelle posture conduisant à la professionnalité de l'acteur.
- **Vygotski (1985)** : un individu n'apprend jamais seul et les processus de développement intrapsychiques résultent de l'intériorisation de processus inter psychiques construits en situations d'interactions sociales finalisées. Ici, la rencontre entre un étudiant et un formateur voire un professionnel infirmier a pour but d'aider l'apprenant à « apprendre à comprendre » ce qui organise sa propre activité (Pastré, 1999).

Pour construire notre dispositif nous nous appuyons sur le modèle proposé par M.P. Vannier (2012) que nous avons fait évoluer. Il comporte trois axes qui guident notre action. Ils reprennent à la fois des préceptes du référentiel de formation infirmier mais tiennent compte également des approches conceptuelles développées.

Les axes qui guident l'action

Axe 1	Agir		Comprendre
Axe 2	Acteur		Auteur
Axe 3	Agir – Comprendre - Transférer		

- **Axe 1** : rendre visible les ressources mobilisées lors de l'action :

La narration de la situation va dévoiler les connaissances implicites. L'acteur va conscientiser son savoir en acte en savoirs professionnels. Il va ainsi comprendre son action en identifiant les savoirs mobilisés et décoder le savoir caché du métier. Le rôle d'accompagnement du formateur est ici capital. C'est en effet lui, qui va co-animer la verbalisation et la narration de la situation. Un tiers médiateur est indispensable pour transformer l'action vécu en situation à fort potentiel de développement et d'apprentissage. Son rôle se situe sur l'axe de la flèche. Peu visible, mais incontournable il va permettre à

l'acteur de prendre conscience du chemin parcouru et des actions entreprises afin de pouvoir les remobiliser dans la même famille de situation.

- **Axe 2** : donner de sens à l'action

Ici, on dépasse l'axe de l'analyse et de la compréhension de l'action. On investit le champ de l'agent lui-même. D'une posture d'acteur il va aller progressivement vers une posture d'auteur de sa propre démarche en explicitant le sens de ses actions et en les assumant. L'analyse et le questionnement de sa pratique est ici entrevue à des fins de professionnalisation.

- **Axe 3** : autonomiser l'apprenant

L'analyse des 2 premiers axes permet à l'apprenant d'identifier les processus mis en œuvre et de les remobiliser dans de nouvelles situations. Cette dimension de professionnalisation conduit vers une autonomie de travail visant à la compétence de l'acteur.

Le dispositif « itinéraire réflexif » décliné sur les 3 années de formation teint compte de l'ensemble de ces approches. La médiation et la guidance du formateur y apparaît comme un élément stratégique et fondamental. Les outils élaborés ne sont pas le fruit du hasard et suivent une progression en lien avec le cadre conceptuel et le référentiel de formation.

L'analyse des pratiques professionnelles constitue la clé de voute de la majorité des enseignements participants à la construction de l'identité professionnelle. A l'issue de chaque stage en petit groupe de suivi pédagogique les étudiants sont réunis pour construire un questionnement autour d'une situation professionnelle.

Des **visites de stage** réflexives sont réalisées par les cadres de santé formateurs sur les lieux de soins et en collaboration avec les professionnels encadrants.

L'accompagnement à l'écriture des situations professionnelles rencontrées, la mise en œuvre d'une analyse critique et la recherche de données probantes pour dégager des axes d'amélioration de sa pratique.

La mobilisation du dessin : pour faciliter la mise en mots des situations de soins complexes.

Le descriptif complet de l'itinéraire réflexif de l'étudiant se situe en annexe 1 du présent document.

- **L'intégration de la personne soignée dans les enseignements** :

Dans le cadre de la **démocratie en santé**, il nous semble primordial d'intégrer la personne soignée dans le parcours de formation. Dans ce sens, nous sollicitons des associations de patients ou des patients experts ou non afin d'intégrer ou/et de collaborer à un enseignement. Cela peut prendre la forme de témoignages, d'atelier ou de travaux dirigés. Le projet étant d'étendre cette pratique vers l'outil simulation.

- **L'autoformation** :

L'autoformation de l'étudiant met l'accent sur sa responsabilité dans la construction de son parcours d'apprentissage. Des temps de travail personnel sont identifiés pour chaque unité d'enseignement.

LA CULTURE :

Selon Michaux L. ¹⁰ « la culture est propre à un groupe, ici la culture infirmière, où sont partagés des modes de langages, des comportements, des gestuelle, des us et coutumes, des croyances, des idées, des traditions ».

La formation professionnelle est l'occasion d'une socialisation spécifique puisqu'elle intervient après celle intervenue dans le cadre de la famille ou de l'éducation. Elle demande à être soutenue et explicitée pour permettre à l'étudiant de se l'approprier et de s'y retrouver.

Les méthodes pédagogiques qui s'y rattachent sont les suivantes :

- **La dynamique de groupe :**

La dynamique de groupe est utilisée comme outil pédagogique dans l'acquisition des méthodes de travail, l'analyse des situations, l'élaboration et l'évaluation de projets, ainsi que l'exploitation du vécu individuel et collectif.

- **Les ateliers d'actualités professionnelles**

Par groupe d'étudiant, les apprenants déterminent un sujet d'actualité qu'ils souhaitent présenter et mettre en discussion au sein du groupe promotion. L'enjeu est de mobiliser la pensée critique et de favoriser un positionnement professionnel qui demande à être argumenté oralement.

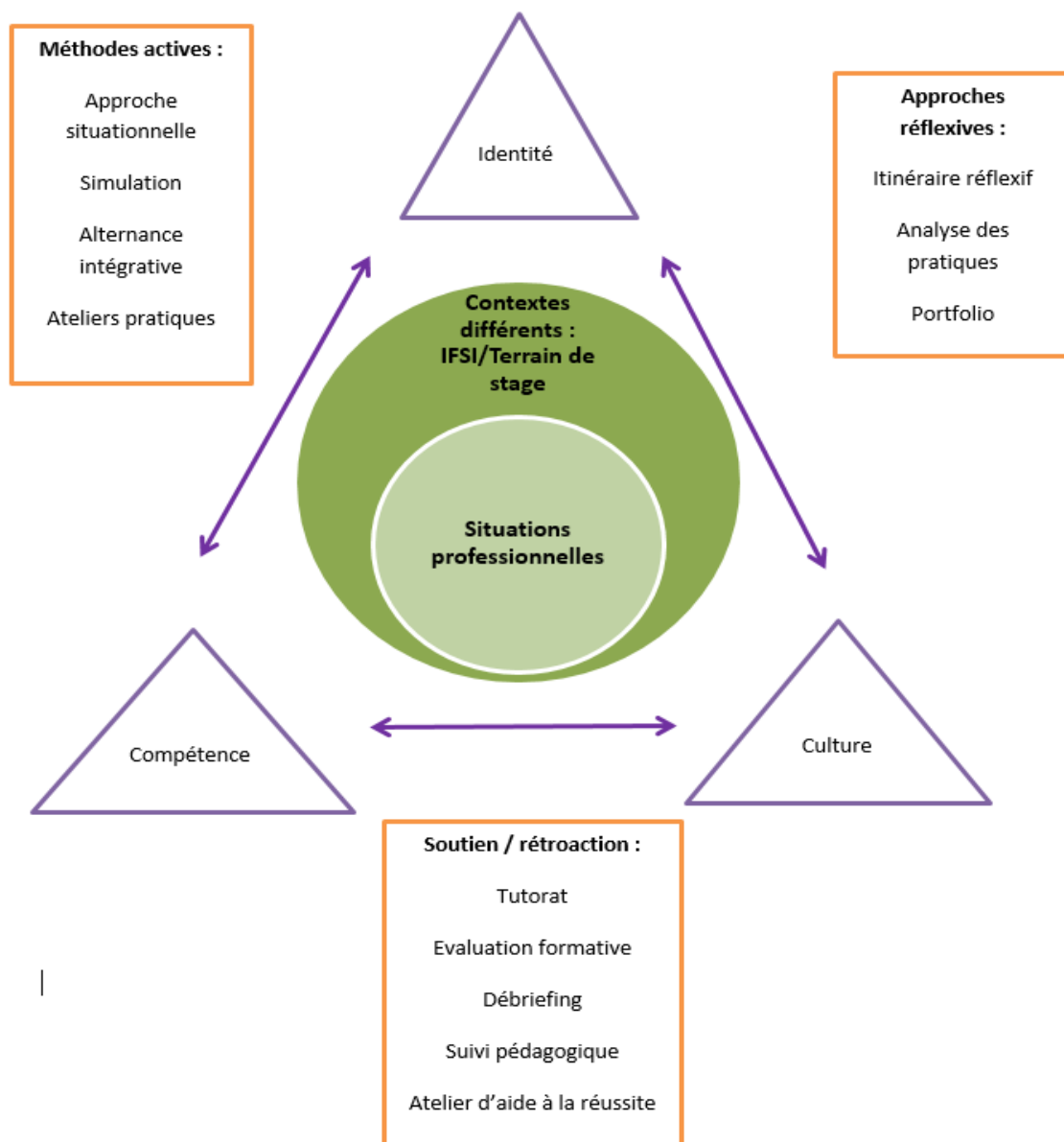
- **La mobilisation dans des actions en tant qu'étudiant en santé**

Dès le début de la formation, les étudiants sont sollicités pour participer à des actions dans le domaine de la santé en tant que promoteur de la santé. Ainsi, ils sont amenés à participer à des projets qui mettent en jeu leur valeur et leur posture de soignant.

Le schéma ci-dessous synthétise notre vision de la professionnalisation des étudiants en soins infirmiers et les éléments qui permettent de la soutenir :

(En s'appuyant sur la vision de Bélisle ML (2018))

¹⁰ Michaux L. « Les mots du prendre soin : définition, points de veille et questions de réflexion ». 2019.Paris édition Seli Arslan



3.2. L'individualisation des parcours de formation

La co-construction individualisée des parcours de formation se base sur le concept d'accompagnement. Etre en posture d'accompagnement, c'est donc être en veille par rapport à une personne

Selon Paul¹¹(2009), cette mise en veille se traduit par quatre idées :

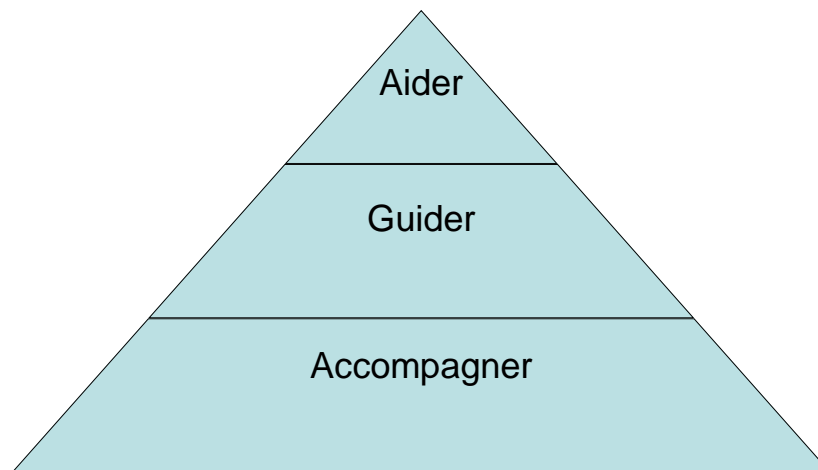
- **L'idée de « *secondarité* »** : celui qui accompagne est le second, le suivant qui vient soutenir. Il n'est donc pas devant l'apprenant, mais à ses côtés.
- **L'idée de « *cheminement* »** : c'est un processus complet qui demande un début, une progression et donc un engagement dans les différentes étapes qui le composent.

¹¹ Paul M., « *Autour du mot accompagnement* ». Recherche et formation N°62-2009

- L'idée « **d'effet d'ensemble** » : il est à envisager comme une alchimie entre chaque acteur, le résultat n'étant que le fruit de ce travail en commun.
- L'idée de « **transition** » : la mise en œuvre d'un accompagnement s'inscrit dans un contexte particulier, déterminé par l'environnement, le temps et l'espace ce qui en fait un processus temporaire.

A partir de ces idées, le suivi proposé consiste en une **rencontre** entre un étudiant et des accompagnateurs. Chaque individu part d'un point qui lui est propre et évolue de manière différente dans le parcours de formation qui vise sa professionnalisation.

Cet accompagnement est mouvant ce qui en fait à la fois la richesse, mais aussi la complexité. Ceci amène les cadres de santé formateurs à osciller entre différentes postures dans le cadre d'un suivi pédagogique personnalisé.



Accompagner est la posture la plus investie pour développer la compétence et amener l'apprenant à une autonomie de formation, mais aussi de travail. C'est un espace où va s'articuler le questionnement sur les pratiques professionnelles en action mais aussi à distance de celle-ci. L'apprenant va amorcer un chemin réflexif indispensable à son autonomisation et à sa professionnalisation. On retrouve ici l'idée « d'être avec », présentée plus haut.

Guider demande une présence plus exigeante de la part de l'accompagnateur. Dans ce cas, l'apprenant a besoin d'être orienté pour trouver sa voie, mais aussi les ressources pour développer ses compétences. Le fait d'être à côté ne suffit plus, il faut dans ce cas mobiliser l'approche développée plus haut « d'aller vers ». Toutefois, si cette posture de guidage peut s'avérer nécessaire pour remettre l'apprenant sur la route des apprentissages, elle doit rester passagère, car elle n'encourage pas l'autonomisation.

Aider est une posture plus rare d'accompagnement où c'est surtout la sphère émotionnelle qui est en jeu. Le professionnel aide l'étudiant lorsqu'il est face à des situations de soins à haut potentiel émotionnel, comme la rencontre avec la mort. L'apprentissage n'est alors plus au premier plan de la relation.

L'individualisation des parcours se déroule sur deux espaces géographiques différents : à l'institut de formation et sur les lieux professionnels. Notre dispositif s'articule donc autour de ces deux approches

- **A l'IFSI :**

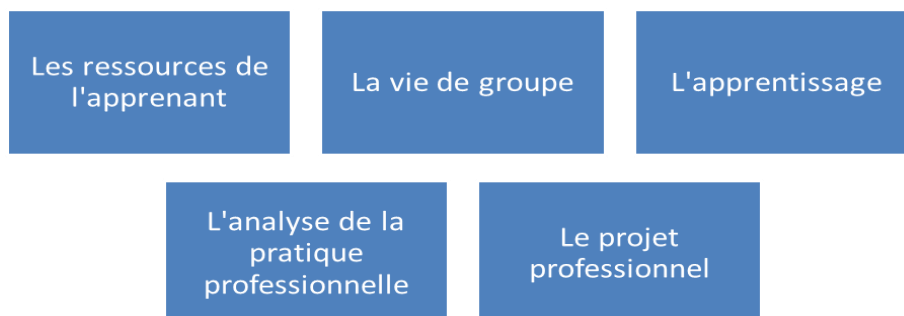
L'IFSI de Saverne prend en compte le parcours de l'étudiant avec son expérience, son vécu. En vue de favoriser une « pédagogie différenciée » et une « pédagogie de la réussite » il est indispensable de proposer à l'apprenant un accompagnement personnalisé. Pour se faire un dispositif de suivi pédagogique individuel est mis en place basé sur une relation professionnelle et de confiance entre deux adultes.

- **Le suivi pédagogique individuel** est un accompagnement et une guidance pour l'étudiant qui doit lui permettre de s'évaluer et de réajuster son parcours d'apprentissage. Pour se faire, le formateur met en évidence les ressources de l'apprenant pour lui permettre de les développer et de les exploiter au maximum. De même, il permet à l'étudiant de prendre conscience de ses difficultés, de les accepter et de se donner les moyens de les dépasser grâce à la mise à disposition d'outils et de personnes ressources.

L'apprenant et l'équipe pédagogique vont pouvoir envisager la meilleure stratégie à adopter pour : atteindre ses objectifs, s'intégrer dans le groupe, développer son autonomie et sa capacité à s'autoévaluer, mobiliser ses ressources, prendre conscience de ses attitudes et comportements pour devenir un professionnel compétent.

Dans l'objectif d'amélioration de l'individualisation des parcours, des temps formels de rencontres entre l'étudiant et son formateur référent de suivi pédagogique individuel sont programmés.

Ces temps s'articulent autour de 5 axes :



Grâce à ces temps d'échanges, le parcours se précise et se personnalise. Ainsi, ce suivi permet à l'apprenant de s'investir dans une réflexion nécessaire à la progression et à la maturation de son identité professionnelle.

- **Le suivi complémentaire** est destiné aux étudiants en difficulté. Ce dispositif est déclenché par le formateur et/ou l'apprenant. Il peut se mettre en place à n'importe quel moment de la formation. Le dispositif complémentaire permet de faire émerger des axes d'amélioration et/ou réajuster le projet professionnel. Ce suivi peut faire l'objet de l'élaboration d'un contrat d'accompagnement pédagogique qui formalise le dispositif spécifique mis en place pour investir les axes d'amélioration identifiés. Le coordonnateur pédagogique avec le CSF référent de l'étudiant propose le dispositif. Ce dernier est matérialisé par écrit et signé par l'apprenant. C'est un engagement mutuel dans l'accompagnement du parcours de formation. Il est consultable en annexe 2 du présent document.
- **La rencontre avec l'équipe de direction** est organisée selon plusieurs temps. A mi-parcours de l'étudiant pour échanger sur son vécu de formation et sur ses résultats. . Un deuxième temps a lieu en fin de formation afin de se projeter dans l'exercice professionnel en énonçant ses valeurs et sa vision du monde soignant. Ces deux temps sont obligatoires. En cas de difficulté un espace d'échanges est systématiquement institutionnalisé. Un suivi institutionnel obligatoire est réalisé à mi-parcours de l'apprenant en formation.
- **Le suivi pédagogique collectif** est également mis en place avec notamment :
 - Des temps de régulation avec le groupe d'apprenant,
 - Des temps de préparation et d'exploitation de stage,
 - Des temps de bilan de semestre, d'année et de formation

L'individualisation des parcours tient aussi compte des apprenants à profil spécifique¹² :

- **Etudiant en situation de handicap**
- **Etudiant ayant un statut de sportif de haut-niveau ou d'artiste**
- **Etudiant ayant une activité salariée**
- **Etudiant chargés de famille ou en situation de proche aidant**

Pour ces situations particulières, l'IFSI dispose d'un référent handicap qui élabore en partenariat avec la personne concernée, un dispositif de formation adapté. Celui-ci est défini dès l'entrée en formation à la demande de l'étudiant et est réévalué au cours des suivis pédagogiques individuels au moins 2 fois par année.

• **Sur les lieux professionnels :**

Nous privilégions un suivi individualisé des étudiants sur les lieux de stage afin de les accompagner dans la construction de leur apprentissage, de leur identité et projet professionnels.

¹² Selon l'arrêté du 23 janvier 2020 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier

- **Le tutorat** permet d'accompagner l'étudiant dans son itinéraire pour passer d'un statut d'apprenant à une posture de professionnel. Le partage d'expérience entre tuteur et apprenant favorise la transmission d'un savoir professionnel pour développer des compétences et répondre aux besoins de l'employeur. Un formateur est identifié comme **réfèrent responsable du terrain de stage** pour accompagner les équipes et les tuteurs dans la mise en œuvre de la supervision de nos étudiants. L'IFSI de Saverne assure **un travail de qualité avec les structures dont elle est partenaire en proposant des suivis de projet notamment concernant le livret d'accueil ou la création de document de suivi**. Une rencontre annuelle est également organisée afin de faire le point sur les problématiques rencontrées durant l'année et construire ensemble des axes d'amélioration.

L'institut est engagé dans l'offre de **formation continue** sur le tutorat pour développer et soutenir cette fonction. A ce titre **une formation continue** en intra-établissement et dans les locaux de l'institut est proposée. Ces formations au nombre généralement de 8 par ans pour le personnel infirmier et aides-soignants voir pour les paramédicaux permet **de co-construire le parcours de stage de l'apprenant**. Cette complémentarité dans les approches apporte une qualité dans le suivi des apprenants et développe un partenariat solide.

- **Les visites de stage** réalisées par les cadres de santé formateurs sur le lieu de stage Pour cela, des temps de suivi de stage sont formalisés. Le cadre de santé formateur aide l'étudiant à donner du sens à sa pratique en combinant les connaissances, les actions et les réflexions pour permettre l'acquisition des compétences. Il guide l'étudiant en lui proposant des pistes de réflexion, des axes d'amélioration ou de progression et répond à ses interrogations.

Grâce à ces temps d'échange, le parcours se précise et se personnalise. Ainsi, le suivi pédagogique individuel permet à l'étudiant de s'investir dans une réflexion nécessaire à la progression dans la construction de son identité professionnelle. C'est pour lui un facteur de responsabilisation et de projection professionnelle.

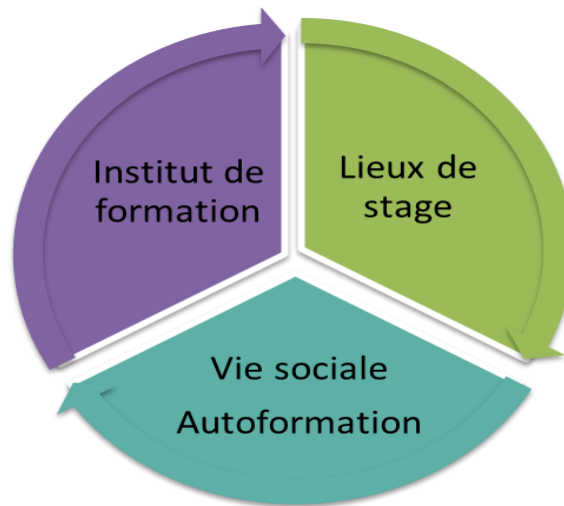
3.3. L'alternance intégrative et la politique de stage

L'alternance entre temps de formation à l'IFSI et temps de stage est la matrice de base de la formation. Posée par le référentiel comme une organisation à part égale, l'apprenant passe autant de temps à l'institut que sur le terrain de stage.

Dans ce sens, cette alternance constitue une seule et même unité qui vise la professionnalisation, nous parlons ici d'une **alternance intégrative**.

Pour nous, la formation se réalise sur différentes entités qui doivent faire un tout. Notre rôle en tant qu'institut est de relier ces différents lieux. Pendant sa formation, l'apprenant est considéré comme un partenaire et va se construire à travers les différents pôles. Même si ces pôles sont différents, ils restent complémentaires et indissociables.

Selon nous, les différents pôles qui composent l'alternance sont :



Il s'agit ainsi de confronter l'individu en formation à des expériences variées (structures de soins diverses, conférences, professionnels...). Il est trop réducteur de penser que l'institut de formation serait avant tout là pour produire des savoirs théoriques et les terrains de stage pour apprendre l'activité même du métier. Ces entités doivent s'articuler, interagir pour permettre à l'apprenant de s'interroger sur des connaissances acquises, de donner du sens à sa pratique, de développer des compétences et de construire son identité professionnelle. Il en est de même pour les lieux de vie sociale et les temps d'autoformation qui viennent enrichir cette alternance.

Ces trois pôles répondent à des logiques différentes. Le cadre de santé formateur accompagne l'apprenant afin qu'il puisse les décrypter, les comprendre, les analyser et les mettre en interaction.

• **L'institut de formation :**

Il s'agit d'un espace privilégié pour dispenser des apports théoriques. La pédagogie active est la méthode première pour permettre l'intégration de ces savoirs. Ce modèle renforce l'implication des apprenants dans le développement de leurs compétences.

L'ancrage de l'exercice infirmier dans la réalité professionnelle est une préoccupation constante pour l'élaboration des séquences pédagogiques. Ceci afin :

- Assurer un suivi de l'étudiant et l'accompagner dans son apprentissage sur le terrain professionnel
- Mener un temps d'analyse de ses pratiques professionnelles
- Co-construire le sens du soin avec un professionnel et/ou un patient au regard de l'activité réalisée par l'étudiant,
- Former les professionnels au référentiel de formation et à ses évolutions
- Répondre aux questions des professionnels sur le référentiel et le suivi de l'étudiant.
- Etre sur le terrain pour actualiser nos connaissances au niveau des évolutions des pratiques professionnelles,
- Tisser un vrai partenariat avec les professionnels soignants.
- Développer des partenariats permettant des rencontres interprofessionnelles

• Les lieux de stage :

Les stages se déroulent dans des structures hospitalières, extrahospitalières, nationales et internationales.

L'institut est candidat au programme **ERASMUS +** et favorise la mobilité des étudiants sur des lieux de stage de la communauté européenne.

Le terrain de stage reste un lieu privilégié pour les apprentissages pratiques. Il a pour but de placer l'apprenant en situation professionnalisante. Le parcours de stage défini intègre les services médicotechniques et de ce fait permet une meilleure appréciation de l'exercice professionnel en pluridisciplinarité et une compréhension du parcours des personnes soignées.

Le stage en complémentarité avec l'institut de formation permet à l'apprenant **d'asseoir, de transférer des connaissances, de combiner des ressources qui contribueront progressivement au développement des compétences professionnelles.**

L'apprenant en stage :

- Met en œuvre des activités professionnelles et des pratiques de soins de qualité.
- Acquiert de nouvelles connaissances et renforce ses acquisitions.
- Mobilise des capacités d'observation, d'analyse, de réflexivité, d'esprit critique et de remise en question.
- Elabore des capacités d'adaptation face à la multiplicité des situations.

• La vie sociale et l'autoformation :

L'autoformation est un espace de formation accordé aux apprenants afin qu'ils réalisent des recherches et approfondissent leurs connaissances sur une thématique définie.

Ce temps privilégié favorise l'appropriation des notions clés. Des formateurs peuvent être disponibles pour répondre aux questions des étudiants et les accompagner dans le cheminement de leur questionnement.

Pour chaque unité d'enseignement un temps d'autoformation est programmé. Les apprenants investissent cet espace pour organiser leur travail, voir réviser entre pairs ou réaliser des recherches.

L'autoformation est un espace d'autonomie proposé à l'apprenant afin qu'il complète ses apprentissages et assimile ses savoirs en fonction de ses besoins. Cet approfondissement peut prendre diverses formes :

- des recherches personnelles
- l'appropriation et la création d'outils (portfolio, fiche plan...)
- des lectures, des films professionnels, ...

La formation est un tout qui se vit dans le quotidien journalier des apprenants. Etre en formation professionnelle c'est investiguer tous les espaces privilégiés favorisant l'intégration de nouveaux savoirs. C'est pourquoi il nous semble important d'inscrire la formation dans l'espace de vie et l'environnement de chacun. Ce sont des espaces informels dans lesquels l'apprenant évolue en toute autonomie et au gré de son parcours de vie. C'est un espace qui permet de se ressourcer afin de maintenir un certain équilibre dans l'exercice d'une profession exigeante.

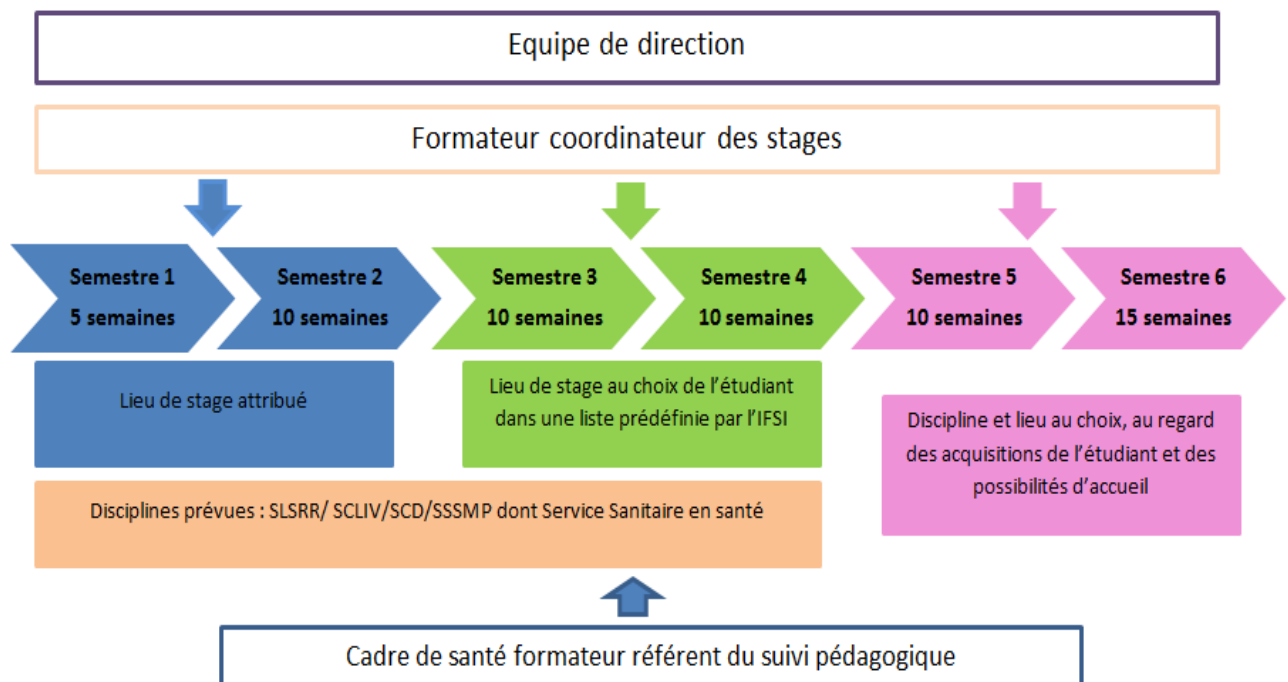
- **La politique de stage :**

L'institut de formation en soins infirmiers de Saverne a identifié une politique de stage qui s'appuie sur :

- Les valeurs pédagogiques de l'institut
- Les contraintes organisationnelles d'accessibilités aux terrains de stage en lien avec les autres IFSI du territoire
- Les capacités d'accueil des terrains de stage
- Le référentiel de formation qui détermine des disciplines de stage incontournables pour chaque apprenant

Cette politique est pensée sur l'ensemble des 3 années de formation et est présentée aux étudiants dès le début de leur formation.

Elle laisse un part active à l'apprenant qui doit prendre position sur des choix et les argumenter en groupe.



Ainsi, en début de formation l'étudiant va sur deux lieux de stage définis par l'IFSI en tenant au maximum compte des contraintes organisationnelles que celui-ci évoque.

En 2^{ème} année, l'étudiant choisit ses lieux de stage dans une liste de terrains disponibles négociés par l'IFSI au préalable. Cette action de choix se fait dans le respect des valeurs de l'IFSI et amène l'apprenant à se positionner en tant qu'acteur de sa formation. A l'issue de cette 2^{ème} année, tous les apprenants ont réalisé leurs 4 disciplines incontournables ainsi que le Service Sanitaire.

La 3^{ème} année, est marquée par la majoration de la place prise par le projet professionnel de l'apprenant à combiner avec la progression de celui-ci dans son parcours de formation. Au semestre 5, l'étudiant est amené à exprimer et à argumenter ses choix, l'IFSI propose les réponses les plus adaptées possibles. En semestre 6, il peut mener seul son projet de recherche de stage avec le soutien de l'institut. Cette démarche favorise l'employabilité à venir.

La liste des terrains de stage est consultable en annexe 3

A cela s'ajoute la possibilité pour l'étudiant de réaliser une mobilité à l'étranger pour un temps de stage : soit dans le cadre du programme ERASMUS+ soit dans le cadre d'un stage à visée humanitaire.

3.4. Les modalités d'accompagnement et d'encadrement

L'arrêté du 31 juillet 2009 modifié par l'arrêté du 26 septembre 2014 relatif au diplôme d'Etat d'Infirmier identifie des éléments concernant l'organisation des stages et l'encadrement des apprenants. Les missions du maître de stage, du tuteur et des professionnels de proximité sont définies. Dans ce sens, un projet d'encadrement et de tutorat entre l'équipe pédagogique de l'institut et les responsables de l'encadrement des structures d'accueil est élaboré.

Le partenariat avec les professionnels du terrain :

La situation géographique sur le territoire de santé conjugée à l'implantation de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers au cœur du Centre hospitalier de Saverne est un atout important. Ceci permet de concevoir et de mettre en place un véritable partenariat avec les professionnels du terrain facilitant les relations humaines.

Des groupes de travail co-pilotés par la Direction des Soins et la Direction de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers, impliquant les cadres de proximité, les formateurs et les soignants ont été chargés de formaliser :

- une procédure d'encadrement
- un livret d'accueil et de ressources par service de soins
- une charte d'encadrement

Ces différents supports sont réinterrogés selon les besoins et les évolutions des services de soins et de la formation.

Pour développer ce partenariat, l'équipe pédagogique accompagne également les professionnels des structures accueillant des apprenants dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets en lien avec l'encadrement.

Plusieurs actions sont également menées pour renforcer ce partenariat :

- Des temps d'échanges réguliers entre les professionnels de santé de différentes structures et les formateurs sont organisés à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers
- La présentation de la procédure d'encadrement aux professionnels du Centre hospitalier de Saverne
- La gestion des stagiaires sur l'établissement

Les liens ainsi créés favorisent l'accompagnement et la communication des différents acteurs afin d'identifier au mieux les ressources nécessaires, d'anticiper certaines difficultés ou d'y remédier, de soutenir les personnes et de valoriser les propositions.

La formation continue :

Le dernier axe développé concerne la formation continue qui repose sur un triptyque :

- Identification des besoins des partenaires
- Renforcement partenariat IFSI / Terrains de stage
- Evolution de la pratique tutorale et des modalités d'encadrement

Dans ce sens, des actions de formation continue sur l'accompagnement des apprenants en stage sont organisées par l'équipe pédagogique à l'institut de formation ou au sein des structures partenaires.

Elles permettent le partage d'expériences entre professionnels soignants et formateurs pour :

- Construire des outils facilitant le travail d'accompagnement des stagiaires
- Echanger sur les principes pédagogiques : référentiel de formation, notion de compétences, tutorat, ...
- Identifier les situations prévalentes au sein de la structure afin de les rendre source d'apprentissage et professionnalisante
- Répondre aux besoins spécifiques et questionnement des professionnels
- Développer et pérenniser le partenariat entre l'équipe pédagogique et les professionnels

La fonction d'encadrement des stagiaires et des pairs fait partie intégrante des missions de tout professionnel de santé. Elle suppose donc de développer des compétences pédagogiques, relationnelles et d'accompagnement pour le personnel encadrant notamment par le biais de la formation continue. Grâce à cette dernière proposée par l'institut de formation, la qualité de l'encadrement est en perpétuelle évolution et permet d'impulser une dynamique positive dans le partenariat visé.

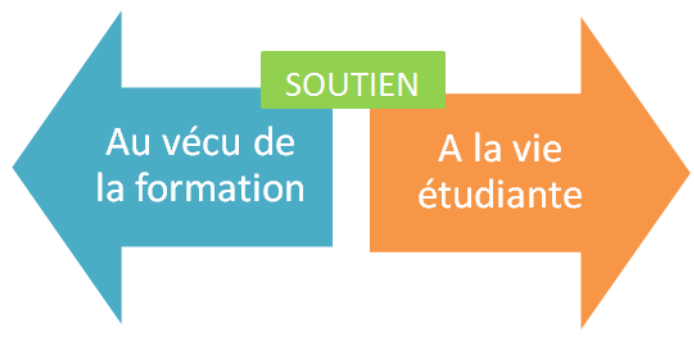
3.5. Le soutien à la vie étudiante

Le bien-être des apprenants en formation est une préoccupation majeure dans le dispositif proposé par l'institut de formation en soins infirmiers de Saverne.

L'ensemble des apprenants bénéficie des droits relatifs à la vie universitaire par le biais du CROUS toutefois, la localisation géographique de l'IFSI rend l'accessibilité aux offres proposées par l'université de Strasbourg parfois complexe.

Partant de ce postulat et considérant que l'IFSI doit s'efforcer de proposer des conditions de formation favorables, nous mobilisons plusieurs leviers pour accompagner le bien-être des apprenants :

Deux orientations sont pensées :



En ce qui concerne le soutien au vécu de la formation :

Nous observons que la formation en soins infirmiers est exigeante et met souvent les étudiants en situation de stress. Si cet état émotionnel est naturel et compréhensible il nous est important de le contrôler et d'éviter qu'il soit une contrainte pour l'apprenant et impacte négativement son parcours.

Pour ce faire, l'étudiant peut :

S'exprimer :

Il existe plusieurs temps et espaces où l'étudiant est en possibilité d'exprimer ces difficultés ou souhaits.

- **La section relative à la vie étudiante** : lieu d'expression des souhaits des étudiants en matière de conditions matérielles de formation
- **L'écoute client** : processus qualité dans lequel l'étudiant est interpellé par le biais de questionnaire pour donner son avis sur différentes modalités de formation qui lui sont proposées.

Lâcher prise :

- Un projet spécifique intitulé « bien **dans sa tête bien dans son corps** » est déroulé sur les 3 années de formation et consiste à organiser des temps de « team building » favorisant le partage au sein du groupe promotion dans le cadre d'une activité « ludique ».

Ce projet est évolutif dans le sens où en début de formation c'est l'équipe pédagogique qui propose les séquences et au fur et à mesure c'est les étudiants eux-mêmes qui sont forces de propositions. Cela permet de construire les temps en fonction du profil de chaque promotion. A titre d'exemple nous pouvons citer certaines activités proposées et financées par l'institut à savoir le king ball, du step, du bowling, du laser game, de la danse moderne, de la marche nordique, des sorties marches en raquettes de neige, de l'aqua bike...

Etre accompagné psychologiquement :

Depuis trois ans, l'institut propose et finance une permanence mensuelle avec une **psychologue** pour accompagner les étudiants qui ont un besoin particulier d'accompagnement psychologique durant leur parcours de formation.

En ce qui concerne le soutien à la vie étudiante :

Les conditions de vie de l'étudiant impactent de manière importante la formation de l'étudiant et nous observons de plus en plus d'étudiant en situation sociale et financière précaire. Dans ce sens, nous développons des partenariats pour permettre à nos apprenants de bénéficier de conditions financières préférentielles dans différents domaines.

- **Pour le logement** : partenariat avec la ville de Saverne pour accéder à des appartements à coût moindre
- **Pour les activités quotidiennes** : partenariat avec des associations locales pour l'accès à des tarifs étudiants. Dans ce champ, notre partenariat avec le CROUS de Strasbourg est un axe privilégié à investir.
- **Pour les apprentissages** : mise à disposition d'ordinateur portable pour les apprenants en difficulté

Le bien-être en formation est donc un axe majeur et stratégique de l'institut.

3.6. Les indicateurs d'évaluation du projet

L'institut de formation est engagé dans un processus de remise en question de ses pratiques qui se formalise par la conduite d'une démarche qualité active et dynamique depuis 2013. A ce titre, l'évaluation est constante et imbriquée dans les projets et les actions qui sont entreprises de manière quotidienne.

L'évaluation du projet pédagogique est réalisée de manière participative avec les différents intervenants de la formation (formateurs, apprenants et divers professionnels).

Elle a lieu à divers moments de l'année et porte sur des champs différents. Les critères de **pertinence, faisabilité et cohérence** en sont les principes fondateurs.

L'évaluation peut être directe : par la relève d'indicateurs de processus directement dépendants du projet pédagogique, c'est le cas pour les processus :

- pédagogie
- enseignement
- suivi pédagogique
- écoute client
- intervenants
- stage

L'évaluation peut être indirecte : par la relève d'indicateurs qui sont rattachés à d'autres processus et qui vont être impactés par le projet pédagogique. C'est le cas pour tous les autres processus traités dans le cadre de la démarche qualité menée à l'institut.

Ci-dessous le détail de tous les indicateurs relevés :

Processus	Intitulé de l'indicateur	Relevé semestriel	Relevé annuel	Modalités de recueil	Résultat attendu
PM 04 Système d'information	Nombre annuel de FASQ en lien avec le processus 04 « Gérer les systèmes d'information ».		x	Relevé à partir du tableau de suivi des FASQ	Inf. à 5
PM 07 Pédagogie	Taux de présence des tableaux de bord (renseignés) des dispositifs pédagogiques initiaux, de la formation continue et de l'activité recherche.		x	Relevé de la présence des documents complétés dans le serveur commun S:\07 PEDAGOGIE, dans le dossier de chaque pôle concerné	100%
PM 10 Politique qualité	Taux annuel de réalisation des actions qualité		x	Audit du plan d'actions qualité : pour chaque action, comparaison date d'échéance (délai prévu pour mener l'action) avec date de clôture (réalisation de l'action)	80 % ou +
PM 12 Ecoute client	N° 1 Taux de réalisation du recueil des indicateurs de suivi en lien avec la satisfaction client N° 2 Taux de clôture des FASQ dans un délai inférieur à 3 mois		x	Audit : vérification de la réalisation du recueil des indicateurs de suivi en lien avec la satisfaction client tels que prévus dans le descriptif du dispositif d'écoute client (12 Ecoute client/FT/01) Relevé à partir du tableau de suivi des FASQ	95 % ou + 80 % ou
PS 14 Locaux	Nombre de FASQ en lien avec le processus 14 « Gérer les locaux »		x	Relevé à partir de «tableau de suivi des fiches d'amélioration du système qualité »	Sup 0
PS 15 Matériel	Nombre de FASQ en lien avec le processus 15 « Gérer le matériel ».		x	Relevé à partir de «tableau de suivi des fiches d'amélioration du système qualité »	Sup à 0

PR 20 Enseignement	N° 1 Taux de traçabilité des enseignements théoriques		x	Relevé de la traçabilité des projets d'UE et module, projets d'évaluation, fiches pédagogiques, supports d'interventions	95 % ou +
	N° 2 Taux de satisfaction générale des apprenants concernant l'enseignement théorique		x	Relevé du pourcentage d'ESI et d'EAS ayant attribué une note supérieure à 5 aux questions concernant le contenu et l'organisation des enseignements lors de l'évaluation annuelle de la formation	80 % ou +
PR 21 Stage	N° 1 Nombre de services ayant une qualité d'encadrement des étudiants infirmiers insuffisante		x	Comptabilise le nombre de FASQ signalant une moyenne annuelle de qualité d'encadrement entre 0 et 4 pour 30% ou plus des apprenants	0
	N° 2 Nombre de services ayant une qualité d'encadrement des élèves aides-soignants insuffisante				0
PR 22 Suivi pédagogique	Taux de traçabilité de la réalisation des entretiens de suivis pédagogiques individuels	x	x)	Relevé de la traçabilité des entretiens de SPI dans le dossier Winifsi de chaque apprenant	95 % ou +
PR 23 Diplôme	Nombre de signalements d'absence de documents et/ou de documents incomplets demandés par l'autorité responsable de la délivrance des diplômes d'Etat aide-soignant et infirmier.		x	Comptabilise le nombre de FASQ signalant l'absence et/ou un document incomplet demandé par l'autorité responsable de la délivrance des diplômes d'Etat aide-soignant et infirmier.	0
PR 24 Session FC	Taux de satisfaction générale des stagiaires concernant les actions de formation continue		x	Relève le pourcentage des stagiaires ayant coté les actions de formation continue au-delà de 6/10	80% ou +
PR 25 Activité recherche	Taux de présence des supports témoignant de la réalisation des activités recherche obligatoire		x	Relève le pourcentage des supports témoignant de la réalisation des activités de recherche obligatoires	95%

L'analyse de ces indicateurs est faite de manière systématique et donne lieu à la mise en place d'axes d'améliorations afin de réajuster le projet pédagogique si nécessaire.

CONCLUSION

Le projet pédagogique de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers de Saverne se veut être un document fédérateur, fidèle aux valeurs partagées par les membres de l'équipe pédagogique et administrative. Il est le reflet d'une conception de la formation qui se veut dynamique, innovante et en lien avec les besoins de formation et de santé de la population.

Il considère l'apprenant comme un adulte en formation, responsable de ces choix et acteur de son parcours de professionnalisation.

Le rôle de l'institut étant de construire et de proposer un dispositif pédagogique capacitant et d'accompagner l'étudiant dans la construction d'un projet professionnel de qualité et épanouissant.

Document formalisé et écrit par
Laëtitia Dietemann, Directrice Adjointe
Septembre 2020

ANNEXES

Annexe 1 : L'itinéraire réflexif

Déclinaison de l'itinéraire réflexif sur les 3 années de formation en soins infirmiers :

Sur la base de l'écriture des analyses de pratiques formalisées dans le portfolio de l'étudiant, le dispositif itinéraire réflexif propose un ensemble de dispositifs supports, piloté par le cadre de santé formateur, qui va favoriser le développement d'une posture réflexive et la construction des apprentissages.

Ainsi, des temps de "pauses réflexives" sont formalisés à différents moments du parcours de formation. Le support de l'écriture et la mise en débat des pratiques soignantes de l'étudiant, nous permet de suspendre le temps de l'action pour questionner, analyser et comprendre la situation professionnelle. Les visées pédagogiques vont donc cheminer au rythme de cette progression.

Décliné sur les 6 semestres de formation, l'itinéraire réflexif vise le développement des capacités d'analyse de l'apprenant et la formalisation de sa professionnalisation. Chaque étape mobilise des outils et des formats pédagogiques différents et donnera lieu à une traçabilité de l'évolution de l'étudiant de la part du formateur. Cet itinéraire est valable pour 5 ans et doit être mis en œuvre par l'ensemble des membres de l'équipe pédagogique.

SEMESTRE 1					
	PORTFOLIO : Feuillet « Analyse de situation ou activités rencontrées»	DISPOSITIF SUPPORT : Visées pédagogiques : <i>Seuil : Le reflet - Posture : Le témoignage</i>	RESPONSABLES	TRACABILITE	OBSERVATIONS
AVANT LE STAGE		Présentation du portfolio Mise en place d'un journal vagabond	Date planifiée par le formateur coordinateur des stages et réalisé avec le référent de 1 ^{ère} année		Le journal vagabond est une proposition libre, à la liberté de l'étudiant de l'investir ou non

PENDANT LE STAGE	L'étudiant identifie et choisit 2 situations dont il est acteur. Il les rédige selon les items attendus dans le portfolio : <i>Lieu</i> <i>Présentation de la situation vécue</i> <i>Remarques/questionnements</i>				
APRES LE STAGE	A l'issue des ateliers d'analyse des pratiques, l'étudiant réalise les ajustements proposés dans les 7 jours qui suivent. Il remet les 2 écrits à son référent de suivi pédagogique qui fait un retour sur la qualité de l'écrit et qui peut demander des ajustements si nécessaires.	<p>Accompagnement à l'écriture :</p> <p>D'une des 2 situations du portfolio l'IF : séquence pédagogique en groupe promotion</p>	Date planifiée par le formateur coordinateur des stage et réalisé avec le référent de 1 ^{ère} année		
		<p>Atelier d'Analyse des pratiques professionnelles en groupe :</p> <p>En groupe de suivi pédagogique, chaque étudiant présente oralement 1 des 2 situations du portfolio. Le référent de suivi pédagogique porte un regard critique sur la rédaction exhaustive et pertinente de la situation. L'ensemble du groupe enrichit le questionnaire initial</p>	Date planifiée par le référent de la 1 ^{ère} année de formation et présence de tous les formateurs référents de suivi pédagogique et tracée sur 05/ Communication interne/ENR/04	Le formateur renseigne le document 07/Pédagogie/ ENR/09 Et fait une appréciation dans la partie analyse de situation du document synthèse de stage édité par WINIFSI	Si l'étudiant se présente sans situation rédigée, il est exclu temporairement. Il réintègre le groupe lorsqu'il a rédigé sa situation.
SEMESTRE 2					
	PORTFOLIO : Feuillet « Analyse de situation ou activités rencontrées »	DISPOSITIF SUPPORT : Visées pédagogiques : <i>Seuil</i> : Le reflet - <i>Posture</i> : Le retranchement	RESPONSABLES	TRACABILITE	OBSERVATIONS

AVANT LE STAGE		<p>Atelier réflexif décentré :</p> <p>Activité qui permet d'introduire la notion de réflexivité auprès des étudiants en dehors d'un contexte d'activité soignante.</p> <p>Présentation de l'objet et de la forme de la visite réflexive lors du stage</p>	<p>Projet co-construit entre le formateur coordinateur des stages, le référent de 1^{ère} année et le directeur adjoint en fonction du contexte et du groupe promotion</p> <p>Date planifiée par les pilotes du projet</p>	<p>Fiche pédagogique du projet</p> <p>20/Enseignement/ENR/03</p>	
PENDANT LE STAGE	<p>L'étudiant choisit 2 situations dont il est acteur.</p> <p>Il les rédige selon les items attendus dans le portfolio :</p> <p><i>Lieu</i></p> <p><i>Présentation de la situation vécue</i></p> <p><i>Remarques/questionnements</i></p> <p><i>Difficultés, points à approfondir, réajustement envisagés</i></p>	<p>Visite réflexive sur lieu de stage :</p> <p>L'étudiant choisit une situation qu'il souhaite investir dans le portfolio</p> <p>Le formateur, accompagné d'un professionnel de terrain si possible, accompagne la réflexion de l'étudiant pour le guider dans une méthodologie d'analyse permettant la mise en évidence des apprentissages faits et à faire ainsi que l'identification des axes d'amélioration.</p> <p>Les méthodes d'explicitation sont la base de l'entretien</p>	<p>Chaque formateur va voir un groupe d'étudiant définis par le formateur responsable des stages</p> <p>Les rendez-vous sont pris par chaque formateur de manière individuelle : après 4 semaines de stage au minimum</p>	<p>doc ENR ligne de stage</p> <p>Tracé dans winifsi</p>	<p>L'entretien peut se faire sans le professionnel de terrain s'il n'est pas disponible</p> <p>L'entretien n'excède pas 45 minutes</p>
APRES LE STAGE	<p>A l'issue des ateliers d'analyse des pratiques, l'étudiant réalise les ajustements proposés dans les 7 jours qui suivent.</p> <p>Il remet les 2 écrits à son référent de suivi pédagogique qui fait un retour sur la qualité de</p>	<p>Atelier d'Analyse des pratiques professionnelles en groupe :</p> <p>En groupe de suivi pédagogique, chaque étudiant présente oralement 1 des 2 situations retenues. Le référent de suivi pédagogique porte un regard critique sur l'écriture et le respect de la</p>	<p>Date planifiée par le référent de la 1^{ère} année de formation et présence de tous les formateurs référents de suivi pédagogique et tracée sur</p> <p>05/Communication</p>	<p>Le formateur renseigne le document</p> <p>07/Pédagogie/ENR/09</p> <p>Et fait une appréciation dans la partie analyse de</p>	<p>Si l'étudiant se présente sans situation rédigée, il est exclu temporairement. Il réintègre le groupe lorsqu'il a rédigé sa situation.</p>

	l'écrit et qui peut demander des ajustements si nécessaires.	méthodologie. L'ensemble du groupe enrichit le questionnement initial et les réajustements envisagés	interne/ENR/04	situation du document synthèse de stage édité par WINIFSI	
SEMESTRE 3					
	PORTFOLIO : Feuillet « Analyse de situation »	DISPOSITIF SUPPORT : Visées pédagogiques : <i>Seuil : L'interprétation - Posture : Le témoignage</i>	RESPONSABLES	TRACABILITE	OBSERVATIONS
AVANT LE STAGE					
PENDANT LE STAGE	L'étudiant choisit 2 situations dont il est acteur. Il les rédige selon les items attendus dans le portfolio : <i>Lieu</i> <i>Présentation de la situation vécue</i> <i>Remarques/questionnements</i> <i>Difficultés, points à approfondir, réajustement envisagés</i> <i>Analyse : recherche de connaissances appropriées</i>				Pour la dernière étape : analyse : il est attendu que l'étudiant réalise des recherches complémentaires en mobilisant des références fiables.
APRES LE STAGE	A l'issue des ateliers d'analyse des pratiques, l'étudiant réalise les ajustements proposés dans la	Atelier d'Analyse des pratiques professionnelles sur la base du dessin en	Date planifiée par le référent de la 2 ^{ème} année de formation et	Le formateur renseigne le document	Si l'étudiant se présente sans situation rédigée, il est exclu

	<p>semaine qui suit.</p> <p>Il remet les 2 écrits à son référent de suivi pédagogique qui fait un retour sur la qualité de l'écrit et qui peut demander des ajustements si nécessaires.</p>	<p>groupe :</p> <p>En groupe de suivi pédagogique, chaque étudiant présente oralement 1 des 2 situations retenues. L'ensemble du groupe enrichit le questionnement initial et les réajustements envisagés en réalisant un dessin suite à la narration de l'étudiant. Le référent de suivi pédagogique porte un regard critique sur l'écriture et le respect de la méthodologie.</p>	<p>présence de tous les formateurs référents de suivi pédagogique et tracée sur 05/Communication interne/ENR/04</p>	<p>07/Pédagogie/ENR/09 Et fait une appréciation dans la partie analyse de situation du document synthèse de stage édité par WINIFSI</p>	<p>temporairement. Il réintègre le groupe lorsqu'il a rédigé sa situation.</p> <p>L'ensemble des dessins produit peuvent être donné à l'étudiant concerné par la situation représentée</p>
SEMESTRE 4					
	<p>PORTFOLIO : Feuillet « Analyse de situation »</p>	<p>DISPOSITIF SUPPORT : Visées pédagogiques : <i>Seuil : L'interprétation - Posture : Le témoignage/Le questionnement</i></p>	<p>RESPONSABLES</p>	<p>TRACABILITE</p>	<p>OBSERVATIONS</p>
<p>AVANT LE STAGE</p>		<p>Présentation de l'objet et de la forme de la visite réflexive lors du stage</p>	<p>Date planifiée par le formateur coordinateur des stage et réalisé avec le référent de 2^{ème} année</p>	<p>Fiche pédagogique du projet 20/ Enseignement/ENR/03</p>	
<p>PENDANT LE STAGE</p>	<p>L'étudiant rédige 2 situations dont il est acteur : 1 au choix, une 2^{ème} celle traitée lors de la visite réflexive. Il les rédige selon les items attendus dans le portfolio : <i>Lieu</i> <i>Présentation de la situation vécue</i></p>	<p>Visite réflexive sur lieu de stage : L'étudiant est observé dans une situation de soin dont il est l'acteur principal par un formateur et un professionnel de terrain si possible. S'en suit un entretien qui accompagne la réflexion de l'étudiant pour le guider dans une méthodologie d'analyse permettant la mise en évidence des</p>	<p>Chaque formateur va voir un groupe d'étudiant définis par le formateur responsable des stages</p> <p>Les rendez-vous sont pris par chaque</p>	<p>cf doc ENR ligne de stage</p> <p>Tracé dans winifsi</p>	<p>L'entretien peut se faire sans le professionnel de terrain s'il n'est pas disponible</p> <p>L'observation et l'entretien ne doivent pas excéder 1h15</p>

	<i>Remarques/questionnements</i> <i>Difficultés, points à approfondir,</i> <i>réajustement envisagés</i> <i>Analyse : recherche de</i> <i>connaissances appropriées</i>	apprentissages faits et à faire ainsi que l'identification des axes d'amélioration. Les méthodes d'explicitation sont la base de l'entretien. Cet entretien n'est pas une évaluation des pratiques professionnelles.	formateur de manière individuelle : après 4 semaines de stage au minimum		Pour la dernière étape : analyse : il est attendu que l'étudiant réalise des recherches complémentaires en mobilisant des références fiables
APRES LE STAGE	A l'issue des ateliers d'analyse des pratiques, l'étudiant réalise les ajustements proposés dans la semaine qui suit. Il remet les 2 écrits à son référent de suivi pédagogique qui fait un retour sur la qualité de l'écrit et qui peut demander des ajustements si nécessaires.	Atelier d'Analyse des pratiques professionnelles en groupe : En groupe de suivi pédagogique, chaque étudiant présente oralement la situation qui n'est pas issue de la visite réflexive. L'ensemble du groupe enrichit le questionnaire initial et les réajustements envisagés suite à la narration de l'étudiant. Le référent de suivi pédagogique porte un regard critique sur l'écriture et le respect de la méthodologie.	Date planifiée par le référent de la 2 ^{ème} année de formation et présence de tous les formateurs référents de suivi pédagogique et tracée sur 05 communication interne/ENR/04	Le formateur renseigne le document 07/Pédagogie/ENR/09 Et fait une appréciation dans la partie analyse de situation du document synthèse de stage édité par WINIFSI	Si l'étudiant se présente sans situation rédigée, il est exclu temporairement. Il réintègre le groupe lorsqu'il a rédigé sa situation.
SEMESTRE 5					
	PORTFOLIO : Feuillet « Analyse de situation »	DISPOSITIF SUPPORT Visées pédagogiques : <i>Seuil</i> : La fonction régulatrice critique : <i>Posture</i> Le témoignage/Le questionnaire	RESPONSABLES	TRACABILITE	OBSERVATIONS
AVANT LE STAGE		Présentation de l'objet et de la forme de la visite réflexive lors du stage	Date planifiée par le formateur coordinateur des stage et réalisé avec le référent de 3 ^{ème} année	Fiche pédagogique du projet 20 Enseignement/ENR/03	

<p style="text-align: center;">PENDANT LE STAGE</p>	<p>L'étudiant rédige 2 situations problème dont il est acteur : 1 au choix, une 2^{ème} celle traitée lors de la visite réflexive. Il les rédige selon les items attendus dans le portfolio :</p> <p><i>Lieu</i> <i>Présentation de la situation vécue</i> <i>Remarques/questionnements</i> <i>Difficultés, points à approfondir, réajustement envisagés</i> <i>Analyse : recherche de connaissances appropriées</i></p>	<p>Visite réflexive sur le lieu de stage :</p> <p>L'étudiant identifie une situation problème qu'il souhaite mettre en réflexion. Le formateur, accompagné d'un professionnel de terrain si possible, accompagne la réflexion de l'étudiant pour le guider dans une méthodologie d'analyse permettant la mise en évidence des apprentissages faits et à faire ainsi que l'identification des axes d'amélioration. Les méthodes d'explicitation sont la base de l'entretien.</p>	<p>Chaque formateur va voir un groupe d'étudiant définis par le formateur responsable des stages</p> <p>Les rendez-vous sont pris par chaque formateur de manière individuelle : après 4 semaines de stage au minimum</p>	<p>cf doc ENR ligne de stage</p> <p>Tracé dans winifsi</p>	<p>L'entretien peut se faire sans le professionnel de terrain s'il n'est pas disponible</p> <p>L'entretien ne doit pas excéder 1h</p> <p>Pour la dernière étape : analyse : il est attendu que l'étudiant réalise des recherches complémentaires en mobilisant des références fiables</p>
<p style="text-align: center;">APRES LE STAGE</p>	<p>A l'issue des ateliers d'analyse des pratiques, l'étudiant réalise les ajustements proposés dans la semaine qui suit.</p> <p>Il remet les 2 écrits à son référent de suivi pédagogique qui fait un retour sur la qualité de l'écrit et qui peut demander des ajustements si nécessaires.</p>	<p>Atelier d'Analyse des pratiques professionnelles en groupe ouvert :</p> <p>En groupe de suivi pédagogique, chaque étudiant présente oralement la situation qui n'est pas issue de la visite réflexive. L'ensemble du groupe enrichit le questionnaire initial et les réajustements envisagés. Le référent de suivi pédagogique porte un regard critique sur l'écriture et le respect. Pour cet séquence le groupe est enrichi avec la présence d'une personne extérieure : soit un autre profil d'apprenants, soit un professionnel, soit un patient.</p>	<p>Projet co-construit entre le formateur coordinateur des stages, le référent de 3^{ème} année et le directeur adjoint en fonction du contexte et du groupe promotion</p> <p>Présence de tous les formateurs Date planifiée par les pilotes du projet et tracée sur 05 communication interne/ENR/04</p>	<p>Le formateur renseigne le document 07/Pédagogie/ENR/09 Et fait une appréciation dans la partie analyse de situation du document synthèse de stage édité par WINIFSI</p>	<p>Si l'étudiant se présente sans situation rédigée, il est exclu temporairement. Il réintègre le groupe lorsqu'il a rédigé sa situation.</p>

SEMESTRE 6					
	PORTFOLIO : Feuillet « Analyse de situation »	DISPOSITIF SUPPORT : Visées pédagogiques : <i>Seuil</i> : La fonction régulatrice critique <i>Posture</i> Le témoignage/Le questionnaire	RESPONSABLES	TRACABILITE	OBSERVATIONS
AVANT LE STAGE		Présentation de l'objet et de la forme des analyses de pratiques du semestre 6	Date planifiée par le formateur coordinateur des stage et réalisé avec le référent de 3 ^{ème} année	Fiche pédagogique du projet 20 Enseignement/ENR/03	
PENDANT LE STAGE	L'étudiant remobilise 2 situations traitées dans son portfolio au cours des semestres 1 à 4 et apporte un nouveau regard critique sur ses capacités d'analyses. Il identifie sa progression dans la mobilisation de la posture réflexive.				
APRES LE STAGE		Atelier d'Analyse des pratiques professionnelles en groupe : En groupe de suivi pédagogique, chaque étudiant présente oralement l'analyse – synthèse de son parcours réflexif.	Date planifiée par le référent de la 3 ^{ème} année de formation et présence de tous les formateurs référents de suivi pédagogique et tracée sur 05 communication interne/ENR/04	Le formateur renseigne le document 07/Pédagogie/ENR/09 Et fait une appréciation dans la partie analyse de situation du document synthèse de stage édité par WINIFSI	

Annexe 2 : Le suivi pédagogique complémentaire

CONTRAT N°:

Date de l'entretien :

Date d'arrêt du contrat :

Nom et Prénom de l'apprenant :

Formation et promotion initiale :

Nom et prénom du formateur référent SPI :

Nom du représentant de l'équipe de direction :

Votre situation de formation a été examinée par votre formateur référent de SPI et l'équipe de direction en raison de :

Difficultés théoriques

Descriptif :

Difficultés cliniques

Descriptif :

Difficultés comportementales

Descriptif :

Au regard de ces éléments un contrat d'accompagnement pédagogique est établi, ses modalités et ses échéances sont les suivantes :

OBJECTIFS	MOYENS	ECHEANCES	SUIVI/EVALUATION

Je

soussigné(e).....

.....

Déclare avoir été informé de la proposition du contrat d'accompagnement pédagogique

Accepte

Refuse

Le contrat d'accompagnement pédagogique d'accompagnement proposé par l'Institut de Formation de Saverne le : par :

Date :

Signature :

NB :

Mentionner le contrat pédagogique dans Winifsi « suivi évènement ».

Scanner et enregistrer le contrat pédagogique dans Winifsi « espace document ».

Annexe 3 : Liste des terrains de stage

Nom Etablissement	Catégorie	Statut	Secteur	Adresse	Suite	Code postal	Ville
ASSOCIATION MISSIONS STAGES ASIE		Public	Hospitalier	15 rue des Nèfles		85110	CHANTONNAY
AURAL		Public	Hospitalier			67500	HAGUENAU
Association Adèle de Glaubitz - site du Neuhof		Public	Hospitalier	80, avenue du Neuhof		67100	STRASBOURG
CABINET INFIRMIERS		Public	Extra- Hospitalier	22 route de Bitche		67260	SARRE-UNION
CABINET INFIRMIERS KREMER AUDREY		Public	Extra- Hospitalier	1 Côte de Saverne		67700	SAVERNE
CABINET INFIRMIERS MULLIEZ JULIETTE		Public	Extra- Hospitalier	5 rue du 21 novembre		67790	STEINBOURG
CENTRE DE SECOURS OUEST		Public	Extra- Hospitalier	4 rue du Zielbaum		67200	STRASBOURG
CENTRE HOSPITALIER OUEST REUNION CRFC		Public	Hospitalier	Impasse Plaine Chabrier	Le grand pourpier Sud	97460	SAINT PAUL
		Public	Hospitalier	32, rue de l'Ancien Sanatorium		67130	SCHIRMECK
Centre Théo Braun		Public	Hospitalier	Avenue de Ditschviller		57800	COCHEREN
EXTRA HOSPITALIER ABRAPA		Public	Hospitalier	1, rue Jean Monnet		67201	ECKBOLSHEIM
EXTRA HOSPITALIER AST (Alsace Santé au travail)		Public	Hospitalier	3 rue de Sarrelouis		67080	STRASBOURG CEDEX
EXTRA HOSPITALIER AURAL		Public	Hospitalier				SAVERNE
EXTRA HOSPITALIER AURAL DIALYSE		Public	Hospitalier	5 rue henri Berqson		67200	STRASBOURG
EXTRA HOSPITALIER Association HOIGO		Public	Hospitalier	B.P 40		37190	AZAY LE RIDEAU
EXTRA HOSPITALIER Association Missions Stages - Mme QUIQUEREE		Privé	Autres	15 rue des Nèfles		85110	CHANTONNAY
EXTRA HOSPITALIER CABINET INFIRMIER CLAUDON Jessica		Public	Hospitalier	23 rue Gambetta		57400	SARREBOURG
EXTRA HOSPITALIER CABINET INFIRMIER LIBERAL		Public	Hospitalier	Lotissement Préville - Rue Relais		54840	VELAINE EN HAYE
EXTRA HOSPITALIER CABINET INFIRMIERS		Public	Extra- Hospitalier	7 rue Mysotis		67205	OBERHAUSBERGEN
EXTRA HOSPITALIER CABINET INFIRMIERS		Public	Extra- Hospitalier	2 rue des étangs		57200	SARREGUEMINES

EXTRA HOSPITALIER CABINET INFIRMIERS	Public	Extra- Hospitalier	9 rue de la Gare	67700	SAVERNE
EXTRA HOSPITALIER CABINET INFIRMIERS SOINS A DOMICILE	Public	Hospitalier	Cité Bata	57770	MOUSSEY
EXTRA HOSPITALIER CCAS - CRECHE - Mairie Annexe	Public	Hospitalier	Avenue Clémenceau	57400	SARREBOURG
EXTRA HOSPITALIER CENTRE DE MEDECINE PREVENTIVE	Public	Hospitalier	2 rue du Doyen Parisot	54500	VANDOEUVRE
EXTRA HOSPITALIER CENTRE DE SOINS	Public	Hospitalier	12 avenue du Général de Gaulle	67270	HOCHFELDEN
EXTRA HOSPITALIER CENTRE DE SOINS INFIRMIERS	Public	Hospitalier	1 rue ballerich	67440	THAL MARMOUTIER
EXTRA HOSPITALIER CENTRE DE SOINS LES DIACONESSES	Public	Extra- Hospitalier	6 rue François Epailly	67000	STRASBOURG
EXTRA HOSPITALIER CSI/SSIAD	Public	Hospitalier	13 Rue des Remparts	67430	DIEMERINGEN
EXTRA HOSPITALIER Cabinet d'infirmiers	Public	Hospitalier	3 route de Strasbourg	57830	HEMING
EXTRA HOSPITALIER Cabinet d'infirmiers LE MAIRE-MEYER	Privé	Hospitalier	38 rue Abbé Jean Colson	57700	NITTING
EXTRA HOSPITALIER Cabinet infirmiers M.STERIJA	Privé	Autres	5 D, Grand'Rue	67700	SAVERNE
EXTRA HOSPITALIER Caserne des pompiers	Privé	Hospitalier	Centre de secours-M.FOLTZ	57072	SARREBOURG
EXTRA HOSPITALIER Centre Médico- social - Service PMI A l'attention de Mme FRIAISSE	Public	Hospitalier	17 rue du commandant Taillant	57370	PHALSBOURG
EXTRA HOSPITALIER Centre de Soins Infirmiers	Public	Hospitalier	Clinique St François HAGUENAU	67440	REUTENBOURG
EXTRA HOSPITALIER Centre de Soins- St Vincent Paul	Privé	Hospitalier	2 rue du Maréchal Foch	57200	SARREGUEMINES
EXTRA HOSPITALIER Centre de secours de Mosheim	Privé	Autres	30 route Ecospace	67120	MOLSHEIM

EXTRA HOSPITALIER Centre de soins Infirmiers	Public	Hospitalier	10 rue des Forges	67130	SCHIRMECK
EXTRA HOSPITALIER Centre de soins infirmiers	Privé	Hospitalier	6 rue du général de Gaulle	57400	LANGATTE
EXTRA HOSPITALIER Centre de soins infirmiers	Public	Hospitalier	8B, rue Neuve	67700	SAVERNE
EXTRA HOSPITALIER Centre de soins infirmiers du centre-ville	Public	Hospitalier	5, rue Martin Luther	67000	STRASBOURG
EXTRA HOSPITALIER Collège Alain Savary	Public	Hospitalier		34270	ST MATHIEU DE TREVIERIS
EXTRA HOSPITALIER Collège Bouxwiller	Privé	Autres	Boulevard Koch	67330	BOUXWILLER
EXTRA HOSPITALIER Collège Grégoire de Tours	Public	Autres	2 rue du Collège	67520	MARLENHEIM
EXTRA HOSPITALIER Collège Jeu de mail	Public	Hospitalier		34090	MONTPELLIER
EXTRA HOSPITALIER Collège Les Sources	Privé	Autres	10 rue St Marie	BP 70145	67700 SAVERNE
EXTRA HOSPITALIER Collège Pierre Claude	Privé	Autres	7 rue des Roses	67260	SARRE UNION
EXTRA HOSPITALIER Collège Pierre MESSMER	Privé	Hospitalier	24 rue de la Mésange	57400	SARREBOURG
EXTRA HOSPITALIER Collège Poincaré	Privé	Autres	17 rue poincaré	67700	SAVERNE
EXTRA HOSPITALIER Collège du Bois Fleuri	Privé	Hospitalier	Rue des sports	67590	SCHWEIGHOUSE
EXTRA HOSPITALIER Collège Jules Chambrement	Public	Hospitalier		33990	HOURTIN
EXTRA HOSPITALIER Crèche la Ribambelle	Privé	Autres	17 rue du commandant Taillant	57370	PHALSBOURG
EXTRA HOSPITALIER Ecole Primaire	Public	Extra- Hospitalier	2 rue de l'école	67330	DOSENHEIM SUR ZINSEL
EXTRA HOSPITALIER Entreprise FERCO S.A.S.	Privé	Autres	2 rue du vieux moulin	57401	SARREBOURG
EXTRA HOSPITALIER Entreprise KUHN A l'attention de Mme MARTIN	Privé	Autres	4 impasse des fabriques	67700	SAVERNE

Elisabeth - Médecine du travail - IDE							
EXTRA HOSPITALIER Hôpital La Grafenbourg Maison st Joseph	Public	Hospitalier	7 rue Alexandre Millerand	BP 26	67171	BRUMATH	
EXTRA HOSPITALIER IDEL	Public	Hospitalier	17 rue de la Vallée		57870	TROIS FONTAINES	
EXTRA HOSPITALIER IDEL DEMPT Raphaëlle	Public	Extra- Hospitalier	18 rue des Coquelicots		57730	VALMONT	
EXTRA HOSPITALIER IDEL DUSSAUSAY Nathalie	Public	Extra- Hospitalier	4 rue Principale		67270	WINGEN SUR MODER	
EXTRA HOSPITALIER IDEL GABET Christophe	Public	Hospitalier			67000	STRASBOURG	
EXTRA HOSPITALIER IDEL GAILLARD Alain et OSWALD Christophe	Privé	Autres	10 rue de la poste		57400	SARREBOURG	
EXTRA HOSPITALIER IDEL GEIGER Sabrina	Privé	Autres	6 rue des pommiers		67330	ERNOLSHEIM LES SAVERNE	
EXTRA HOSPITALIER IDEL HARTZHEIM Michaël	Privé	Autres	52 rue de la Libération		57870	TROIS FONTAINES	
EXTRA HOSPITALIER La Croix Rouge centre de soins infirmiers	Public	Hospitalier	2 allée des Hêtres		67320	DRULINGEN	
EXTRA HOSPITALIER S.S.I.A.D.	Public	Hospitalier	22 Route de Phalsbourg		67260	SARRE-UNION	
EXTRA HOSPITALIER SCP Sinteff / De Jesus	Public	Hospitalier	11, rue de la Gare		57930	FENETRANGE	
EXTRA HOSPITALIER SDIS 67 Le Prisme - Service de Santé et de Secours Médical	Privé	Autres	2 route de Paris		67087	STRASBOURG CEDEX 2	
EXTRA HOSPITALIER SDISM	Public	Hospitalier	Service de secours	03 rue de Bort les orgues St julien Metz	57072	METZ CEDEX 03	
EXTRA HOSPITALIER SSIAD	Public	Hospitalier	88, rue du Connétable		60500	CHANTILLY	
EXTRA HOSPITALIER SSIAD	Public	Hospitalier	8 Rue du Général Mangin		57500	SAINT AVOLD	
EXTRA HOSPITALIER SSIAD	Public	Hospitalier	1 rue du Couvent		67440	THAL- MARMOUTIER	
EXTRA HOSPITALIER	Public	Hospitalier	180 route des romains		67200	STRASBOURG	

SSIAD "VIVRE CHEZ MOI"						
EXTRA HOSPITALIER SSIAD ABIPA	Public	Hospitalier	4 rue du Stade	57870	TROIS-FONTAINES	
EXTRA HOSPITALIER SSIAD ABRAPA	Public	Hospitalier	41 rue St Nicolas RDC	67700	SAVERNE	
EXTRA HOSPITALIER SSIAD ABRAPA	Public	Hospitalier	11 Rue Saint Guillaume	67000	STRASBOURG	
EXTRA HOSPITALIER SSIAD ABRAPA	Public	Hospitalier	17 route d'Oberhausbergen	67200	STRASBOURG	
EXTRA HOSPITALIER SSIAD AMAPA	Privé	Hospitalier	2 rue Division Leclerc	57400	SARREBOURG	
EXTRA HOSPITALIER STAGE SERVICE SANITAIRE	Public	Extra-Hospitalier				
EXTRA HOSPITALIER UNITE MEDICO SOCIALE	Public	Hospitalier	39 rue de Dettwiller	67704	SAVERNE	
EXTRA HOSPITALIER Voyage Humanitaire : Structure de base pour les soins primaires	Public	Extra- Hospitalier	Stage humanitaire		SENEGAL	
EXTRA HOSPITALIER COLLEGE DES RACINES ET DES AILES	Public	Extra- Hospitalier	1 rue du collège	67230	DRULINGEN	
EXTRA- HOSPITALIER CABINET INFIRMIER GORGES Laurent	Public	Extra- Hospitalier	118 rue nationale	57910	HAMBACH	
EXTRA- HOSPITALIER CABINET LIBERAL	Public	Extra- Hospitalier	69 Grand'Rue	67430	DIEMERINGEN	
EXTRA- HOSPITALIER CABINET LIBERAL MASSERAN LUCIENNE	Public	Extra- Hospitalier	1 rue de la vieille Poste	67320	DRULINGEN	
EXTRA- HOSPITALIER CABINET LIBERAL WOLFAHRT SANDRA	Public	Extra- Hospitalier	2D rue du Député Maire Jean HOEFFEL	67330	BOUXWILLER	
EXTRA- HOSPITALIER CENTRE DE SOINS INFIRMIERS	Public	Extra- Hospitalier	10 rue de l'église	67360	WOERTH	
FONDATION PARTAGE ET VIE - Les Pâquerettes	Public	Hospitalier	17, chemin des Pâquerettes	67300	SCHILTIGHEIM	
GERIATRIE EHPAD "Kirchberg"	Public	Hospitalier	39 rue Kirchberg	BP 23	67290	LA PETITE PIERRE
GERIATRIE EHPAD SAREPTA	Public	Hospitalier	4 Rue Luther	67120	DORLISHEIM	
GERIATRIE AJPA	Public	Hospitalier	4 A. Rue de	67170	HOCHSTETT	

				Village		
GERIATRIE CLINIQUE DE GERONTOLOGIE SAINT DAMIEN	Public	Hospitalier	23 avenue de la 1ère Division Blindée		68090	MULHOUSE CEDE
GERIATRIE CLINIQUE DU RIED	Public	Hospitalier	1 rue du Château d'Angleterre		67300	SCHILTIGHEIM
GERIATRIE Centre Hospitalier Départemental de Bischoffwiller	Public	Hospitalier	17 route de Strasbourg	B.P. 90007	67241	BISCHWILER CEDEX
GERIATRIE Centre hospitalier 3H Santé	Public	Hospitalier	62, rue de Voise		54450	BLAMONT
GERIATRIE E.H.P.A.D. Résidence Les Coquelicots	Public	Hospitalier	12 rue Paul Paray		67430	DIEMERINGEN
GERIATRIE EHPAD	Public	Hospitalier	12 Cours Abbaye		67140	ANDLAU
GERIATRIE EHPAD	Public	Hospitalier	3 Rue du Canal		67330	BOUXWILLER
GERIATRIE EHPAD	Public	Hospitalier	2A, rue Henri Durant		68210	DANNEMARIE
GERIATRIE EHPAD	Public	Hospitalier	Buchaeckerweg	8, Allée des Hêtres	67320	DRULINGEN
GERIATRIE EHPAD	Public	Hospitalier	9 rue de l'Ecole		67118	GEISPOLSHHEIM
GERIATRIE EHPAD	Public	Hospitalier	3 Rue de l'Hopital		67270	HOCHFELDEN
GERIATRIE EHPAD	Public	Hospitalier	5 Allée Ste Famille		67520	MARLENHEIM
GERIATRIE EHPAD	Public	Hospitalier			68000	MULHOUSE
GERIATRIE EHPAD	Public	Hospitalier	Rue Lamartine		57520	ROUHLING
GERIATRIE EHPAD	Public	Hospitalier	23 Rue du Mal Foch		67260	SARRE-UNION
GERIATRIE EHPAD	Public	Hospitalier	5 Rue de la Chapelle		88700	ST GENEST
GERIATRIE EHPAD	Public	Hospitalier	Moulin de Domevre		57170	VAXY
GERIATRIE EHPAD	Public	Hospitalier	3 Rue de l' Hôpital		67310	WASSELONNE
GERIATRIE EHPAD "les jardins" Fondation POMPIDOU	Public	Hospitalier	Rue des maraîchers	BP 116	57403	SARREBOURG
GERIATRIE EHPAD KORIAN Les rives de la Zorn	Public	Hospitalier	38 rue du 19 Novembre		67700	SAVERNE
GERIATRIE EHPAD SAINT JOSEPH	Public	Hospitalier	16 Rue principale		57930	SAINT JEAN DE BASSEL
GERIATRIE EHPAD ' Les Mésanges"	Public	Hospitalier	25 rue de la Grossmatt		67800	HOENHEIM
GERIATRIE EHPAD - Résidence Marie Roberta	Public	Hospitalier	4 rue de l'Hôpital		67870	BISCHOFFSHEIM
GERIATRIE EHPAD << Les Oliviers>>	Public	Hospitalier	2 Rue Devers		57370	PHALSBOURG
GERIATRIE EHPAD HOME ST JOSEPH	Public	Hospitalier	39 , rue Ballerich		67440	THAL MARMOUTIER

GERIATRIE EHPAD LA VOUTE ETOILEE	Public	Hospitalier	15 rue du général Leclerc		67800	BISCHHEIM
GERIATRIE EHPAD La Charmille	Public	Hospitalier	223 b, Rue de la Charmille		57560	SAINT QUIRIN
GERIATRIE EHPAD La Maison du Lendehof	Public	Hospitalier	4, rue de la Gendarmerie		67370	TRUCHTERSHEIM
GERIATRIE EHPAD Les Chanterelles	Public	Hospitalier	Centre hospitalier	Avenue de Lattre de Tassigny	05200	EMBRUN
GERIATRIE EHPAD Les Cordeliers	Public	Hospitalier	10, rue Despeyrous		82500	BEAUMONT DE LOMAGNE
GERIATRIE EHPAD Les Sources	Public	Hospitalier			57415	MONTBRONN
GERIATRIE EHPAD Notre Dame Le Blauberg	Public	Hospitalier	29 rue Blauberg		57200	SARREGUEMINES
GERIATRIE EHPAD SAINTE MARIE	Public	Hospitalier	40, rue des Romains		57218	SARREGUEMINES
GERIATRIE EHPAD ST JOSEPH	Public	Hospitalier	4, rue Soeur Elisabeth Eppinger		67110	NIEDERBRONN LES BAINS
GERIATRIE EHPAD St François	Public	Hospitalier	51 route de Haguenau		67500	MARIENTHAL
GERIATRIE EHPAD Ste Véronique	Public	Hospitalier	66 rue du Général Rampont		57560	ABRESCHVILLER
GERIATRIE EHPAD USLD SAINTE ELISABETH	Public	Hospitalier	16 rue Saint Elisabeth		67000	STRASBOURG
GERIATRIE EHPAD Unité d' Alzheimer Bois Fleuri	Public	Hospitalier	60 Rue Mélanie		67000	STRASBOURG
GERIATRIE EHPAD Val Fleuri	Public	Hospitalier	15 rue de Remparts		57930	FENETRANGE
GERIATRIE EHPAD du Val de Moder	Public	Hospitalier	2C Rue de Strasbourg		67350	PFAFFENHOFFEN
GERIATRIE Fondation Elisa	Public	Hospitalier	12, route de Lyon		67118	GEISPOLSHHEIM
GERIATRIE HOPITAL 3H SANTE	Public	Hospitalier	62 Rue R. Poincaré		54480	CIREY/VEZOUZE
GERIATRIE HOPITAL EHPAD SAINT JOSEPH	Public	Hospitalier	12 rue de l'Hôpital		57430	SARRALBE
GERIATRIE HOPITAL LOCAL	Public	Hospitalier	5, cour des Chartreux	BP 73084	67123	MOLSHEIM CEDEX
GERIATRIE HOPITAL ST JACQUES EHPAD	Public	Hospitalier	10 avenue de la 1ère Division Polonaise	Grenadie rs	57260	DIEUZE
GERIATRIE HOTEL CLUB DE NANCY	Public	Hospitalier	1 rue du Marquis de Ranzey		54130	SAINT MAX
GERIATRIE Hopital local Marquaire	Public	Hospitalier	7 rue de l'Hôpital		67190	MUTZIG
GERIATRIE Hôpital du Hasenrain GHR de Mulhouse	Public	Hospitalier	87 avenue du Hasenrain d'Altkirch	BP 1070	68501	MULHOUSE
GERIATRIE	Public	Hospitalier	2 rue de France		57804	FREYMING

L'HOPITAL DE FREYMING-MERLEBACH						MERLEBACH
GERIATRIE MAISON DE RETRAITE	Public	Hospitalier	113 avenue de Strasbourg		54000	NANCY
GERIATRIE Maison d'accueil du Kochersberg	Public	Hospitalier	8 Rue des Seigneurs		67370	WILLGOTHEIM
GERIATRIE Maison de santé AMRESO BETHEL	Public	Hospitalier	BP 11028	18, rue Victoire	67031	OBERHAUSBERGEN STRASBOURG CEDEX
GERIATRIE Résidence Albert Schweitzer	Public	Hospitalier	28 rue des Vergers		57410	ROHRBACH LES BITCHE
GERIATRIE Résidence Zélie Quenton	Public	Hospitalier	Rue Anatole France		59760	GRANDE SYNTHE
HANDICAP EPSOLOR	Public	Hospitalier	Rue de la Vieille Route		57790	LORQUIN
HANDICAP Centre Sanitaire et médico-social << Les rives du château >> Croix Rouge	Public	Hospitalier	33 rue du Château		54450	BLAMONT
HANDICAP FAM Fleur de vie	Public	Hospitalier			57415	ENCHENBERG
HANDICAP FAM Institut des Aveugles	Public	Hospitalier				STILL
HANDICAP FAM Résidence de la Grossmatt	Public	Hospitalier	34 rue François Mauriac		67800	HOENHEIM
HANDICAP Fondation Sonnenhof A l'attention de Mme TRIMOLE	Public	Autres	22 rue Oberhoffen		67240	BISCHWILLER
HANDICAP Foyer d'accueil Médicalisé Verte Vallée	Public	Hospitalier	7bis rue du plan d'eau		57870	WALSCHIED
HANDICAP Foyer d'accueil spécialisé Théodore Monod	Public	Hospitalier	Sonnenhof		67290	ERCKARTSWILLER
HANDICAP Institut Médico Educatif	Public	Hospitalier	Route de Uttwiller		67430	INGWILLER
HANDICAP MAS	Public	Hospitalier	2 Rue des Sports		57410	ROHRBACH LES BITCHE
HANDICAP Résidence Le Hochberg	Public	Hospitalier	1 Rue du Château Teutsch		67290	WINGEN/MODER
HANDICAP Résidence Pierre Valdo-Fondation SONNENHOF	Public	Hospitalier	1 Rue Albert Schweitzer		67440	MARMOUTIER
HOPITAL DE MERCY	Public	Extra-Hospitalier	1 allée du Château		57245	ARS LAQUENEXY
HOPITAL SELESTAT	Public	Extra-Hospitalier	23 avenue Pasteur	B.P 30248	67600	SELESTAT
HOSPITALIER CLINIQUE LES JARDINS DE SOPHIA	Public	Hospitalier	Allée du Mas de Rochet		34170	CASTELNAU LE LEZ
HOSPITALIER CLINIQUE ST FRANCOIS	Privé	Hospitalier	1-5 rue Colomé		67500	HAGUENAU
HOSPITALIER 'hôpital de la tour	Public	Hospitalier	Avenue J-D Maillard 3		1217	MEYRIN/GENEVE

HOSPITALIER CENTRE HOSPITALIER	Public	Hospitalier	BLD PASTEUR		11200	LEZIGNAN CORBIERES
HOSPITALIER CENTRE HOSPITALIER	Public	Hospitalier	Place Colombe		54700	PONT A MOUSSON
HOSPITALIER CENTRE HOSPITALIER	Public	Hospitalier	2 rue Thérèse		57600	FORBACH
HOSPITALIER Marie-Madeleine CENTRE HOSPITALIER DE LUNEVILLE	Public	Hospitalier	6 rue Girardet	BP 30 206	54301	LUNEVILLE CEDEX
HOSPITALIER CENTRE HOSPITALIER JURA SUD	Public	Hospitalier	55 rue du Dr Jean-Michel		39016	LONS-LE-SAUNIER CEDEX
HOSPITALIER CENTRE HOSPITALIER STE CATHERINE	Public	Hospitalier	19 côte de Saverne		67703	SAVERNE
HOSPITALIER CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE	Public	Hospitalier	29, av. du Maréchal de Lattre de Tassigny		54035	NANCY CEDEX
HOSPITALIER CENTRE HOSPITALIER- Direction des soins	Public	Hospitalier	64 avenue du Professeur René Leriche	BP 252	67504	HAGUENAU CEDEX
HOSPITALIER CH DE SARREGUEMINES Hôpital Robert Pax	Public	Hospitalier	2 rue René François Jolly		57211	SARREGUEMINES
HOSPITALIER CHM	Public	Hospitalier			68000	MULHOUSE
HOSPITALIER CLINIQUE AMBROISE PARE	Public	Hospitalier	Rue Ambroise Paré		54100	NANCY
HOSPITALIER CLINIQUE CAPIO DES CEDRES	Privé	Hospitalier	Château d'Alliez Cornebarrieu		31705	BLAGNAC CEDEX
HOSPITALIER CLINIQUE CLAUDE BERNARD	Public	Hospitalier	97 rue Claude Bernard		57070	METZ
HOSPITALIER CLINIQUE RHENA	Public	Hospitalier	10 rue François EPAILLY		67700	STRASBOURG
HOSPITALIER CLINIQUE SAINT NABOR	Public	Hospitalier	75 rue des Généraux Altmayer		57500	SAINT AVOLD
HOSPITALIER CLINIQUE SAINTÉ ANNE	Public	Hospitalier	182 route de la Wantzenau	GHSV 29 RUE DU FAUBOU RG NATION AL STRASB O	67000	STRASBOURG
HOSPITALIER CLINIQUE ST BARBE/ST VINCENT	Privé	Hospitalier	29 rue du Faubourg National	GHSV 29 RUE DU FAUBOU RG NATION AL STRASB O	67083	STRASBOURG
HOSPITALIER CLINIQUE ST ODILE	Privé	Hospitalier	6 rue Prémontrés		67501	HAGUENAU

HOSPITALIER CLINIQUE St Luc	Privé	Hospitalier	10 rue des forges	GHSv 29 rue du faubourg 67000 STRASB OURG	67130	SCHIRMECK
HOSPITALIER Cellule de recrutement-Mme KIEFFER	Public	Hospitalier	Pôle de Gestion des Relations Sociales	1 place de l'Hôpital	67091	STRASBOURG
HOSPITALIER Centre Hospitalier	Public	Hospitalier	1 rempart Monseigneur Caspar		67210	OBERNAI
HOSPITALIER Centre Hospitalier	Public	Hospitalier	24 route de Weiler		67160	WISSEMBOURG
HOSPITALIER Centre Hospitalier Emile MAYRISCH	Public	Hospitalier	Rue Emile Mayrisch		L4240	ESCH-ALZETTE- LUXEMBOURG
HOSPITALIER Centre Hospitalier Préfectoral de Salé	Public	Hospitalier	Délégation du Ministère de la Santé	BP 141185, rue sidi belables - tabriquet		SALE/MAROC
HOSPITALIER Centre Hospitalier Universitaire de Lisbonne	Public	Hospitalier	Voyage d'étude			LISBONNE
HOSPITALIER Centre Hospitalier de Soissons	Public	Hospitalier	46 Av. du Général de Gaulle		02209	SOISSONS CEDEX
HOSPITALIER Centre Hospitalier-Mme LEHNEN- Directrice des soins	Public	Hospitalier	25 avenue du Général de Gaulle		57400	SARREBOURG
HOSPITALIER Centre Paul Strauss	Public	Hospitalier	3 rue de la porte de l'hôpital	BB 30042	67065	STRASBOURG CEDEX
HOSPITALIER Centre hospitalier	Public	Hospitalier	23, avenue Louis Pasteur		67600	SÉLESTAT
HOSPITALIER Centre hospitalier Universitaire de Nice	Public	Hospitalier	04 avenue Reine Victoria		06003	NICE CEDEX 1
HOSPITALIER Clinique Louis Pasteur	Public	Hospitalier	7 rue Parmentier		54270	ESSEY-LES-NANCY
HOSPITALIER Clinique de Genolier à l'attention de Mme Drissia EL ARCHI	Privé	Hospitalier	Route du Muids 3		1272	GENOLIER SUISSE
HOSPITALIER Clinique de l'Orangerie	Privé	Hospitalier	29 Allée de la Robertsau		67000	STRASBOURG
HOSPITALIER Clinique de la Toussaint/ST VINCENT	Public	Hospitalier	11, rue de la Toussaint	GHSv 29 rue du faubourg national strasbo	67000	STRASBOURG
HOSPITALIER Clinique du Diaconat- Fonderie	Public	Hospitalier	1, rue Saint- Sauveur		68100	MULHOUSE
HOSPITALIER HOPITAL DE LONG THANH	Public	Hospitalier	Stage humanitaire			VIETNAM
HOSPITALIER HOPITAL DU	Privé	Hospitalier	38 Rue du Pasteur Herrmann		67340	INGWILLER

NEUENBERG

HOSPITALIER HOPITAL PASTEUR	Public	Hospitalier	39 rue de la Liberté		68024	COLMAR
HOSPITALIER HOSPITALOR	Public	Hospitalier	Rue Ambroise Paré		57500	SAINT AVOLD
HOSPITALIER Hospitalor EHPAD "Les Cèdres"	Public	Hospitalier	1 rue Maurice Bompard		57070	METZ
HOSPITALIER Hôpital Edouard HERRIOT	Public	Hospitalier	5, Place d'Arsonval		69003	LYON 03
HOSPITALIER Hôpital NARBONNE	Public	Hospitalier	16, rue Rabelais		11100	NARBONNE
HOSPITALIER La maternité Régionale de Nancy	Public	Hospitalier	10 rue du docteur Heydenreich		54042	NANCY
HOSPITALIER Polyclinique Majorelle	Privé	Hospitalier	1240 av. Raymond Pinchard	BP 2049	54100	NANCY
HOSPITALIER SOS MAINS AU CCOM	Public	Hospitalier			67400	ILLKIRCH
I.E.M "Les Jonquilles"	Public	Hospitalier	Rue Posnanie		57800	FREYMING- MERLEBACH
INSTITUT UNIVERSITAIRE DE READAPTATION CLEMENCEAU	Public	Hospitalier	10, Avenue Achille Baumann		67403	ILLKIRCH CEDEX
PSYCHIATRIE CENTRE HOSPITALIER	Public	Hospitalier		5, rue du Général de Gaulle	57790	LORQUIN
PSYCHIATRIE CENTRE PENITENTIAIRE DE NANCY MAXEVILLE	Public	Hospitalier			54035	NANCY CEDEX
PSYCHIATRIE CHATEAU WALK MAISON DE CURE	Public	Hospitalier	40 rue du député HALLEZ		67500	HAGUENAU
PSYCHIATRIE Centre Hospitalier Spécialisé	Public	Hospitalier	1 rue Calmette		57206	SARREGUEMINES
PSYCHIATRIE Centre Hospitalier de Erstein	Public	Hospitalier	13 route de Krafft	BP 30063	67152	ERSTEIN CEDEX
PSYCHIATRIE Centre Mathilde Salomon Fondation Vincent de Paul	Public	Hospitalier	1, rue de l'Hôpital		57370	PHALSBOURG
PSYCHIATRIE Centre Psychothérapique de Nancy	Public	Hospitalier	1 rue du Dr Archambault		54520	LAXOU
PSYCHIATRIE Centre de psychiatrie générale	Public	Hospitalier			25700	VALENTIGNEY
PSYCHIATRIE Centre hospitalier de Rouffach	Public	Hospitalier		27 rue du 4e RSM	68250	ROUFFACH
PSYCHIATRIE ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE ALSACE NORD EPSAN	Public	Hospitalier	141 avenue de Strasbourg		67173	BRUMATH CEDEX

S.S.I.A.D.	Public	Hospitalier	41 rue St Nicolas 1er étage		67700	SAVERNE
SSIAD	Public	Hospitalier	6-8, rue Pierre PERRAT		57000	METZ
SSIAD AMAPA	Public	Hospitalier	8, avenue Napoléon 1er		57170	CHATEAU SALINS
SSIAD Croix Rouge Française	Privé	Hospitalier	2 allée des Hêtres		67320	DRULINGEN
SSIAD DE BITCHE	Public	Hospitalier	Résidence Les Lilas	5 Rue de la Poste	57230	BITCHE
SSR CENTRE DE READAPTATION SPECIALISE ST LUC	Public	Hospitalier	8 rue du Moulin de France		57560	ABRESCHVILLER
SSR CENTRE DE READAPTATION ST LUC	Public	Hospitalier		Route de Dabo	57565	NIDERVILLER
SSR CRF DE SCHIRMECK	Privé	Hospitalier	32 rue de l'ancien Sanatorium		67133	SCHIRMECK CEDEX
SSR Centre de Médecine Physique et de Réadaptation	Privé	Hospitalier	Le Hohberg	50 rue de Rouhling	57216	SARREGUEMINES
SSR Centre de Réadaptation fonctionnelle	Public	Hospitalier	10 rue du maréchal Leclerc		67110	NIEDERBRONN LES BAINS
SSR ETABLISSEMENT MEDICAL LIEBFRAUENTHAL	Public	Hospitalier	221 Rue de Liebfrauenthal		67360	GOERSDORF
SSR Institut Universitaire de Réadaptation- Direction	Public	Hospitalier		45 boulevar d Clémenc eau	67000	STRASBOURG
SSR Le Centre de réadaptation Fonctionnelle A l'attention de Mme WEIMER - Cadre	Public	Hospitalier	12 route de haguenau		67360	MORSBRONN LES BAINS